

**Interreg**



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Kofinanziert von  
der Europäischen Union



**Rhin Supérieur | Oberrhein**

## **Projet Interreg « BIODIV'PÂTURE »**

Conservation par le pâturage extensif des espèces et des habitats menacés dans la zone Ramsar du Rhin supérieur

## **Interreg-Projekt « BIODIV'BEWEIDUNG »**

Erhaltung bedrohter Arten und Lebensräume durch naturnahe Beweidung im Ramsar-Gebiet Oberrhein



**Pâturage extensif dans la plaine du Rhin supérieur**

*Version française*  
Juin 2026

## Table des matières

Mentions légales .....	3
Avant propos .....	4
<b>Projets de pâturage sur la rive française du Rhin supérieur</b>	
F_01 Obere Au de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne .....	6
F_02 Mittlere Au de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne.....	8
F_03 Grand Marais, Pré Carré et Luzenière de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne .....	10
F_04 Petit Rhin de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne .....	12
F_05 Ile du Rhin (Fessenheim).....	14
F_06 RNN de l'île du Rohrschollen, partie Sud (Strasbourg) .....	16
F_07 RNN de l'île du Rohrschollen, partie Nord (Strasbourg) .....	18
F_08 Jesselsberg (Soultz-les-Bains).....	20
F_09 RNN de la Robertsau, partie Sud (Strasbourg) .....	22
F_10 RNN du Delta de la Sauer (Munchhausen).....	24
<b>Projets de pâturage sur la rive allemande du Rhin supérieur</b>	
D_01 Rieselfeld (Fribourg-en-Brisgau) .....	26
D_02 Pâturages (Schelingen) .....	28
D_03 Pâturages sauvages (Bahlingen).....	30
D_04 Renaturation de l'Elz (Köndringen) .....	32
D_05 Pâturages sauvages du Taubergießen (Kappel-Grafenhausen).....	34
D_06 Langenhard (Lahr).....	36
D_07 Huschmatten (Ottersweier) .....	38
D_08 Laufer Mark (Lauf) .....	40
D_09 NSG Sauerbosch, Pfrimmersbach- et Märzenbachtal (Baden-Baden) .....	42
D_10 NSG Bruchgraben (Baden-Baden).....	44
D_11 NSG Sandheiden und Dünen (Sandweier) .....	46
D_12 NSG Allmendäcker (Rheinstetten).....	48
D_13 NSG Alter Flugplatz (Karlsruhe).....	50
D_14 Wingertsberg (Annweiler-Gräfenhausen).....	52
D_15 Pâturage des aurochs (Saint-Martin).....	54
D_16 NSG Wilhelmsäcker (Stutensee, Spöck).....	56
D_17 NSG Hirschacker et Dossenwald (Schwetzigen) .....	58

Juin 2026

La brochure et toutes ses parties sont protégées par le droit d'auteur. Toute utilisation en dehors des limites étroites du droit d'auteur sans le consentement de l'éditeur est interdite et punie par la loi. Cela concerne en particulier les reproductions, les traductions, le microfilmage ainsi que le stockage et la transformation dans les systèmes électroniques.

## Mentions légales

### Coordination

NABU-Waldinstitut (NAWI)

### Réalisation

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN Alsace) ; Ligue pour la protection des Oiseaux - Alsace (LPO Alsace) ; NABU Südbaden ; NABU-Waldinstitut (NAWI), Bühl ; Petite Camargue Alsacienne (PCA) ; Ville de Strasbourg.

### Rédaction et relecture

BAILLY, Arnaud ; BRUNISSEN, Eric ; CACAUD, Marylène ; CERONE, Uli ; ECKERTER, DR. Tristan ; GROOS, Cyril ; HAIDER, DR. Mare ; KIEFFER, Raphaël ; MADER, Ulrike ; MARÉCHAL, Adèle ; MERCKLING, Léa ; MICHEL, Victoria ; MOOK, Michaël ; PAUL, CÉCILE ; UHLMANN, Bernd ; ZELL, Cathy.

### Images

PHOTO DE COUVERTURE : buffle d'eau © NABU-Waldinstitut ; PHOTO PAGE 3 : Poulain Konik © Raphaël Kieffer ; PHOTO PAGE ARRIÈRE : Chevaux Konik © NABU-Waldinstitut

### Mise en page

MADER, Ulrike

### Impression

Naber & Rogge GmbH • Leiberstunger Straße 17 • 77836 Rheinmünster



## Avant-propos

L'objectif du projet Interreg « BIODIV'Patûre/BIODIV'Beweidung » (2023-2026) est d'améliorer les connaissances sur les effets du pâturage extensif sur la biodiversité et en particulier sur les espèces menacées des différents habitats de l'espace du Rhin supérieur entre Bâle et Lauterbourg. Le projet vise notamment à définir des bioindicateurs par type de biotope, permettant d'étudier les relations entre le type et la densité du pâturage et la faune et la flore sauvages qui en bénéficient. En outre, les défis rencontrés dans les projets de pâturage existants dans le Rhin supérieur doivent être analysés et des propositions de solutions doivent être élaborées. L'objectif final est d'identifier des surfaces appropriées pour d'autres projets de pâturage écologique et d'initier de nouveaux pâturages extensifs sur la base des connaissances et des expériences rassemblées.

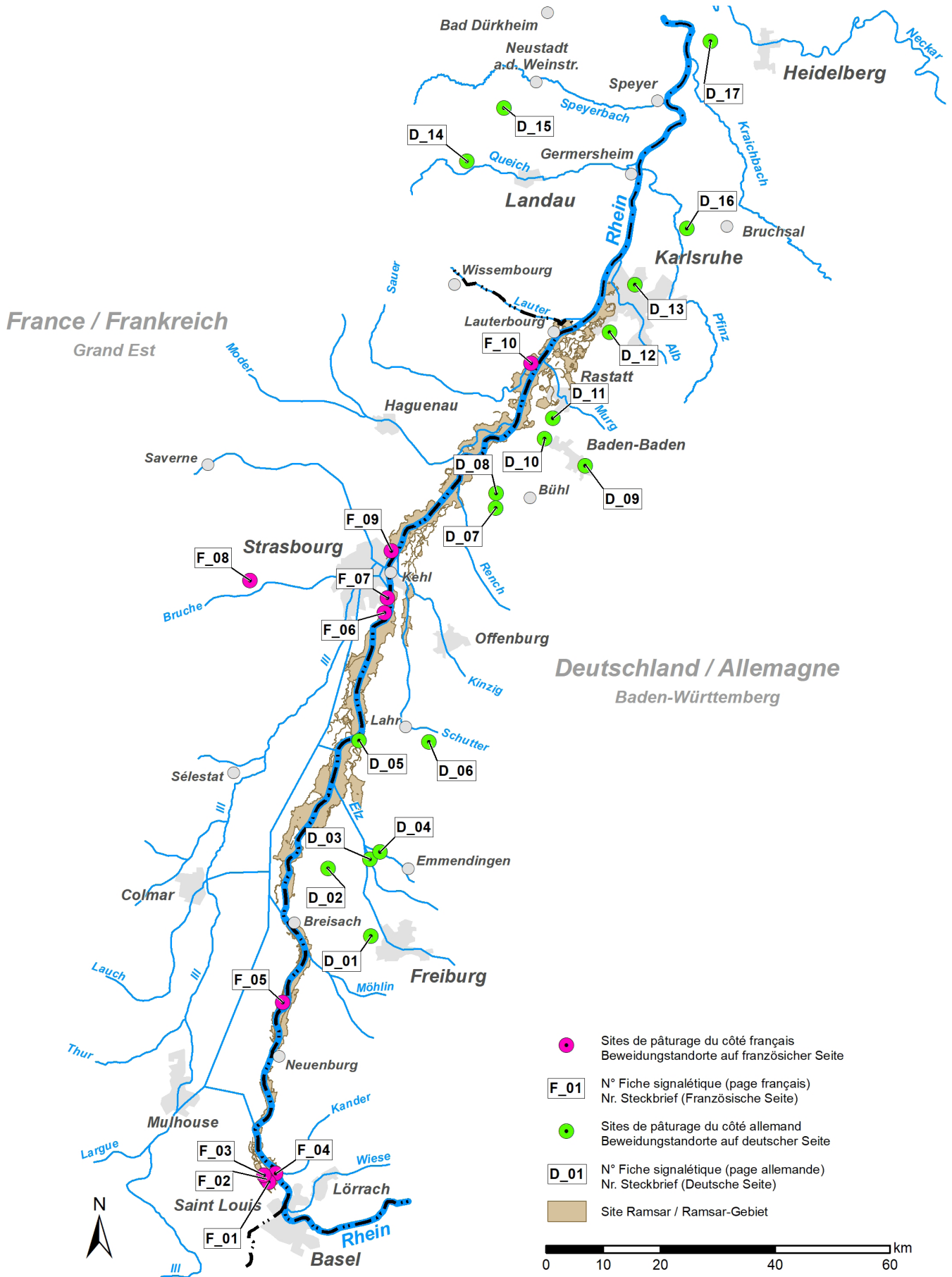
Comme les mêmes habitats existent des deux côtés du Rhin, l'échange et la coopération transfrontaliers par-delà le Rhin aident à augmenter les connaissances et le savoir sur le thème du pâturage extensif des deux côtés.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des projets de pâturage extensif déjà existants de part et d'autre du Rhin supérieur, ceux-ci ont été collectés et toutes les informations publiques disponibles ont été rassemblées. Les plus grands pâturage (d'une superficie minimale de 5 ha) ont ensuite été visités par les différents partenaires du projet – en dehors bien sûr de ceux qu'ils gèrent eux-mêmes – pour recueillir d'autres informations plus complètes auprès des gestionnaires des parcelles. Toutes ces informations (par exemple sur les clôtures utilisées, les types de sols et de biotopes existants, le chargement en animaux, etc.) ont été rassemblées dans une grille d'analyse détaillée, et les résultats ont été intégrés dans un rapport global.

Le présent document a pour but de donner un bref aperçu des projets de pâturage extensif existants du côté français et allemand, en présentant les informations les plus importantes sur les projets sous forme de « fiches descriptives ». Elles ont pour objectif de donner aux acteurs de la protection de la nature, de l'agriculture ou aux pouvoirs publics intéressés par le thème du pâturage extensif un aperçu des projets existants, de leurs défis et de leurs succès. Ils peuvent également servir d'exemples ou d'échanges d'expériences lorsque de nouvelles zones de pâturage doivent être mises en place.

Le projet est financé à 60% par l'Union européenne dans le cadre du programme INTERREG et à 40% par de nombreuses autres institutions publiques et privées.

# Pâturage écologique / Ökologische Beweidung



**Fig. 1 :** Emplacement des zones de pâturage extensif (> 5 ha) dans la zone du projet.

# Projet : Obere Au de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne

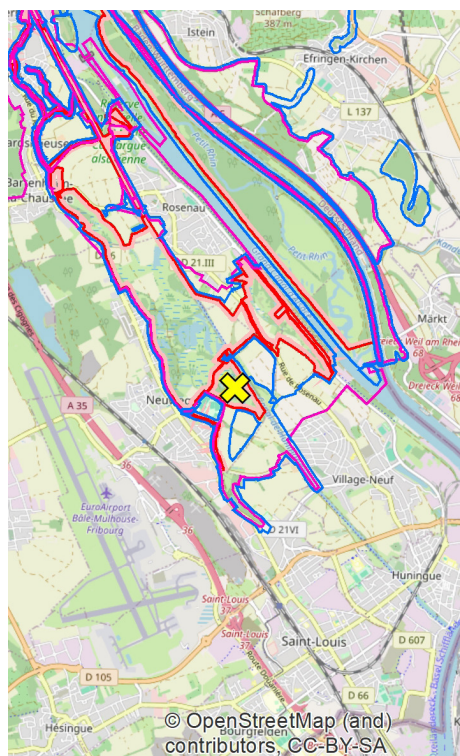


**Abréviation :** [F\_01]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Saint-Louis, RNN Petite Camargue Alsacienne		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins Highlands	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	8 Highlands Cattle adultes + 2 boucs pour le site « Obere Au frontal ».
<b>Superficie :</b>	4 + 2,8 + 2,6 + 3 ha	<b>Habitat :</b>	Prairie humides
<b>Début du pâturage :</b>	Entre 2013 et 2018	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage saisonnier tournant sur 4 sites avec 2 passages. Opération de lutte contre les Genêts des teintures par écopâturage par des boucs (2 passages) sur le site « Obere Au frontal ».
<b>Entretien mécanique :</b>	Coupe des refus de ligneux et fauche du Solidage si besoin + fenaison en juillet sur le site « Obere Au frontal ».		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture électrique à 2 fils sur les 4 sites.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Saint-Louis	<b>Porteur du projet :</b>	Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Petite Camargue Alsacienne
<b>Financement :</b>	Réserve Naturelle (Etat) et AERM		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/uXHeFVChTBTsBCYv7>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

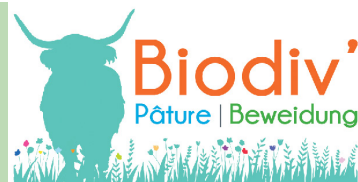
**Objectif du pâturage :** Restauration d'un habitat (E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouillées).  
Lutte contre le Solidage du Canada sur le site médian.  
Lutte contre le Genêt des teinturiers sur le site « Obere Au frontal ».

Résultats :	Poursuite du pâturage.
Suivi réalisé :	Suivis botaniques sur tous les sites. Suivis Rhopalocères et triennal OGEB Triton créé sur le site « Obere Au frontal ».
Commercialisation :	Non
Remarque / particularités :	

**Photos :** © PCA



# Projet : Mittlere Au de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne

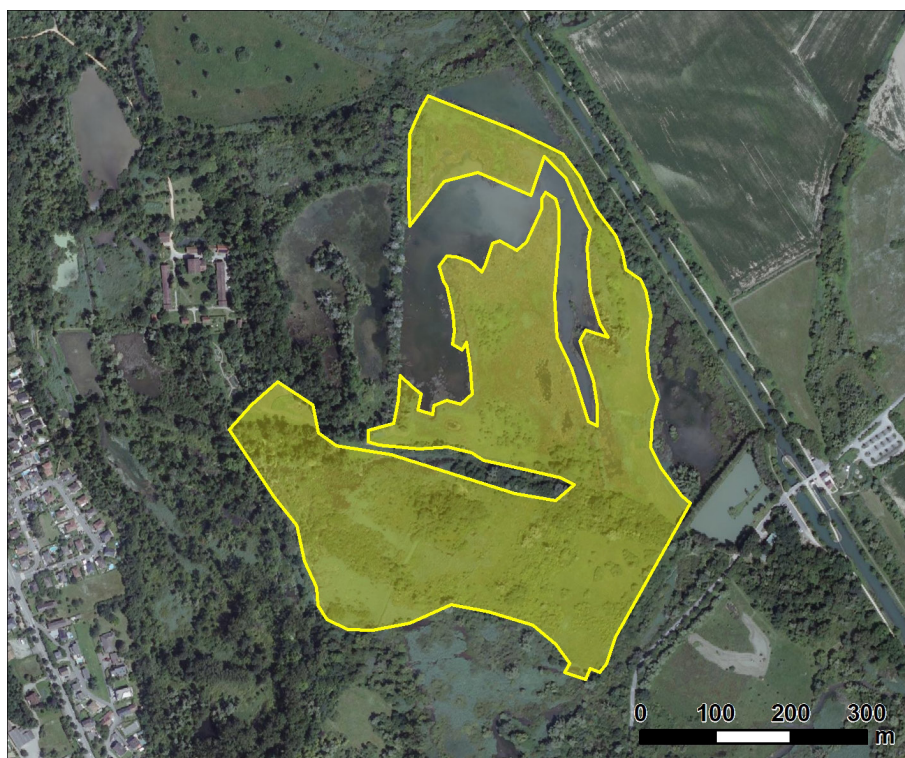
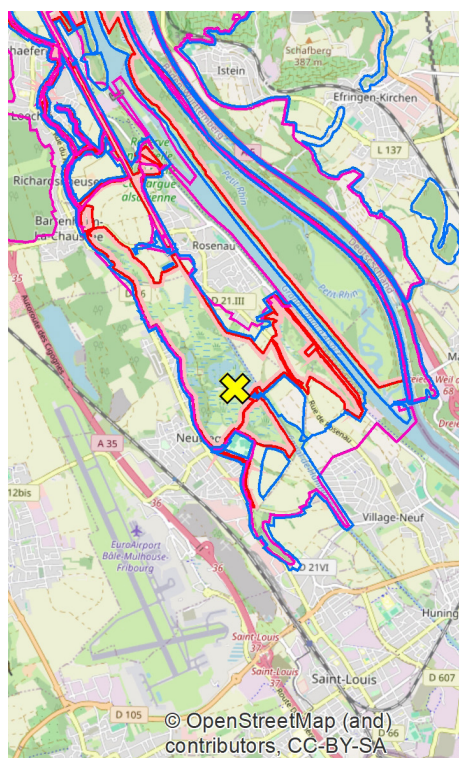


**Abréviation :** [F\_02]

**Situation :** juin 2026

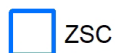
<b>Lieu :</b>	Saint-Louis, RNN Petite Camargue Alsacienne		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins Highlands	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	8 Highlands Cattle adultes
<b>Superficie :</b>	6,5 + 8,9 + 4,5 ha	<b>Habitat :</b>	Prairies humides + marais, boisements, prairies de fauche au Lauberfeld.
<b>Début du pâturage :</b>	1990	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage saisonnier tournant avec 2 passages : printemps avril-automne octobre-novembre.
<b>Entretien mécanique :</b>	Fenaisons en juin-juillet / lutte ligneux au Lauberfeld. Fauche exogènes ( <i>Solidago canadensis</i> ) au Grand Pré.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture électrique à 2 fils.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Saint-Louis	<b>Porteur du projet :</b>	Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Petite Camargue Alsacienne
<b>Financement :</b>	Réserve naturelle (Etat) et AERM		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/PEW2yG3JmUxCHLfq6>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage



ZSC



ZPS



Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Restauration d'un habitat (E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouillées).

Résultats :	Poursuite du pâturage.
Suivi réalisé :	Suivis botaniques. Suivis des Rhopalocères sur le Grand Pré.
Commercialisation :	Non
Remarque / particularités :	

**Photos :** © PCA



# Projet : Grand Marais, Pré Carré et Luzenière de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne

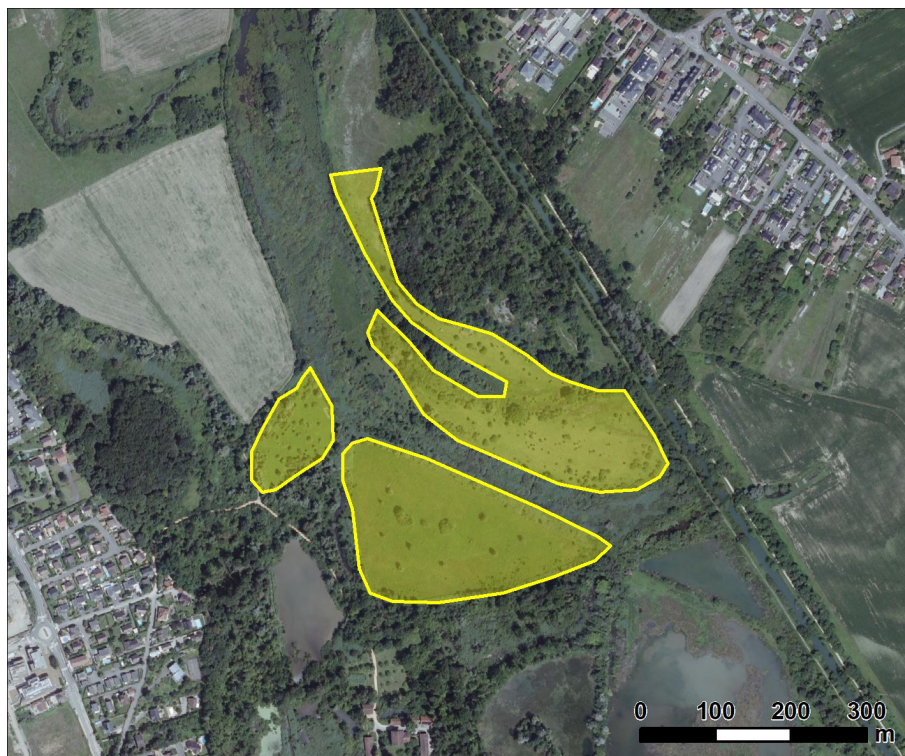
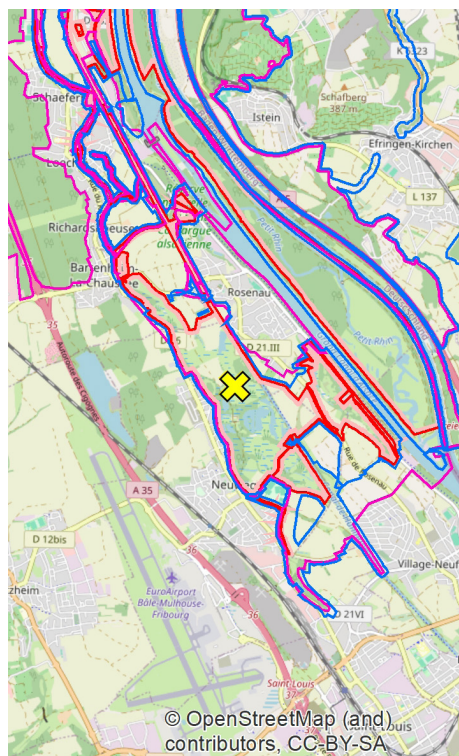


**Abréviation :** [F\_03]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Saint-Louis, RNN Petite Camargue Alsacienne		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins Highlands et Tarpans Konik Polski	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	7 Highlands cattles (dont un taureau) et 2 Koniks (adultes)
<b>Superficie :</b>	4,07 + 1,2 + 5,5 ha	<b>Habitat :</b>	Prairies humides + boisements et mares pluviales sur le site du Pré Carré.
<b>Début du pâturage :</b>	1990 à 1993	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage saisonnier simultané tournant avec 2 (04-05 puis 10-12) ou 3 passages (01-04, 05-09 et 12-01).
<b>Entretien mécanique :</b>	Coupe des refus de ligneux + entretien des haies et fauche après le pâturage sur le site du Grand Marais.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture à fils barbelés doublée d'un fil électrique au Grand Marais, clôture électrique à 2 fils sur les autres sites.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Saint-Louis	<b>Porteur du projet :</b>	Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Petite Camargue Alsacienne
<b>Financement :</b>	Réserve Naturelle (Etat) et AERM		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/W5vrWLGvEQLVcMr99>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

□ surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Restauration d'un habitat (E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouillées) + reconquête après l'arrêt des cultures au Pré Carré.

<b>Résultats :</b>	Poursuite du pâturage.
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivis botaniques sur les 3 sites / Suivis ornithologiques (migration) au Pré Carré et à la Luzenière. Suivi phytosociologique et suivi abrutissement au Grand Marais. Suivi Rhopalocères et inventaires coprophages en cours à la Luzenière.
<b>Commercialisation :</b>	Non
<b>Remarque / particularités :</b>	

**Photos :** © PCA



# Projet : **Petit Rhin de la RNN de la Petite Camargue Alsacienne**

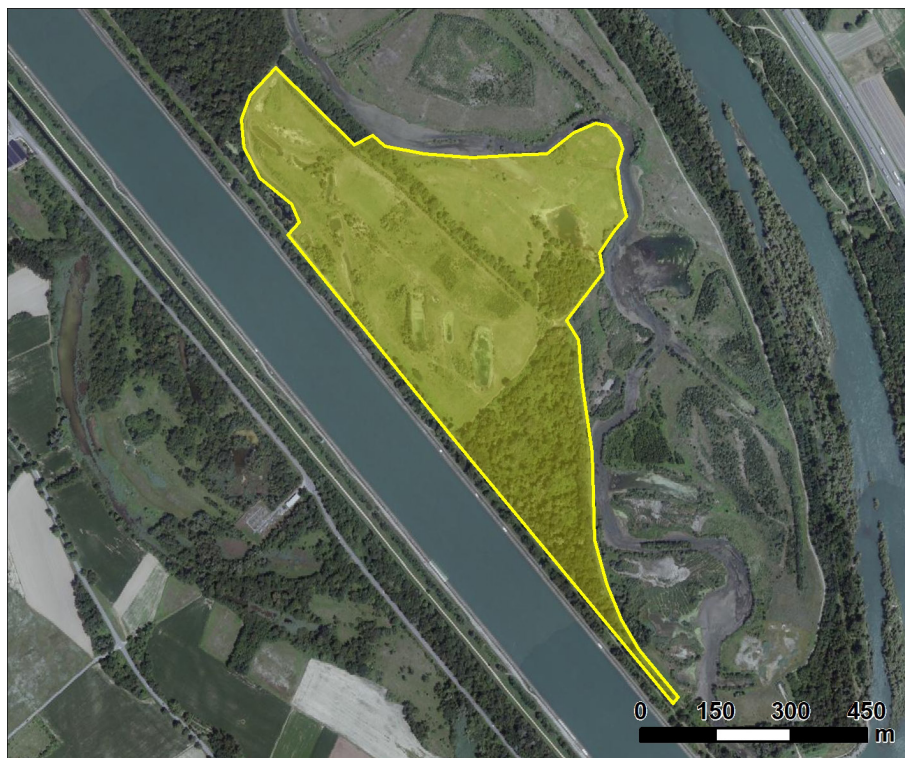
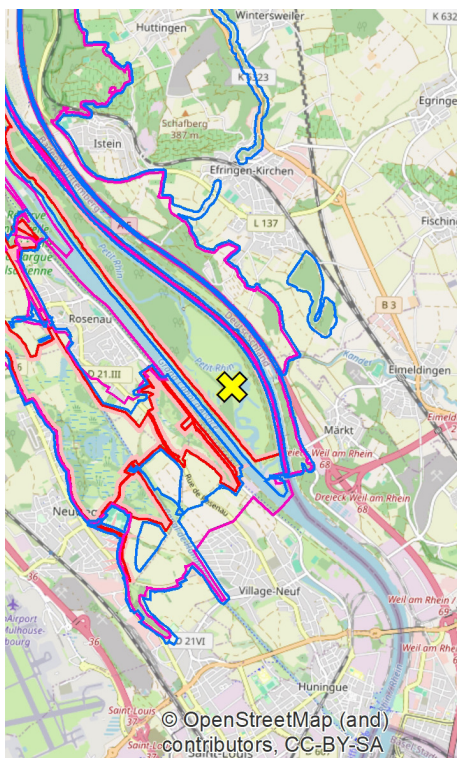


**Abréviation :** [F\_04]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Rosenau, Village-Neuf, île du Rhin Haut-Rhin France		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins Highlands, Tarpans Konik Polski	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	11 Highlands, 12 Koniks en 2024 dont une pouliche.
<b>Superficie :</b>	32 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses alluviales sèches calcaires, prairies et boisements.
<b>Début du pâturage :</b>	2018	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage à l'année sur un seul grand parc (1 zone d'exclusion temporaire).
<b>Entretien mécanique :</b>	Gestion complémentaire des ligneux et des refus.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture électrique fixe (fils métalliques électrifiés et poteaux en bois).		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	EDF	<b>Porteur du projet :</b>	Petite Camargue Alsacienne
<b>Financement :</b>	Crédits alloués aux fonctionnements des réserves naturelles nationales de l'état français. EDF pour l'entretien courant. Investissements via des fondations.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/rB5df7hQJixoe3F86>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Entretien écologique dans un objectif de maintien des prairies en faveur de nombreuses plantes et insectes patrimoniaux.

<b>Résultats :</b>	Pas encore de publication rassemblant les résultats. Thèse de doctorat de Lilla LOVASZ : <a href="https://edoc.unibas.ch/91957/">https://edoc.unibas.ch/91957/</a>
<b>Suivi réalisé :</b>	Abrouissement des ligneux, nidification des pies-grièches écorcheur, premiers inventaires sur les coprophages, rhopalocères, comptages ornithologiques.
<b>Commercialisation :</b>	Non
<b>Remarque / particularités :</b>	Le site était un ancien champ cultivé qui a été renaturé.

**Photos :** ©Léa Merckling/PCA (en haut à gauche); ©Lilla Lovasz (en haut à droite); ©PCA (en bas à gauche); ©Fédération de pêche 68 (en bas à droite)



# Projet : Ile du Rhin (Fessenheim)

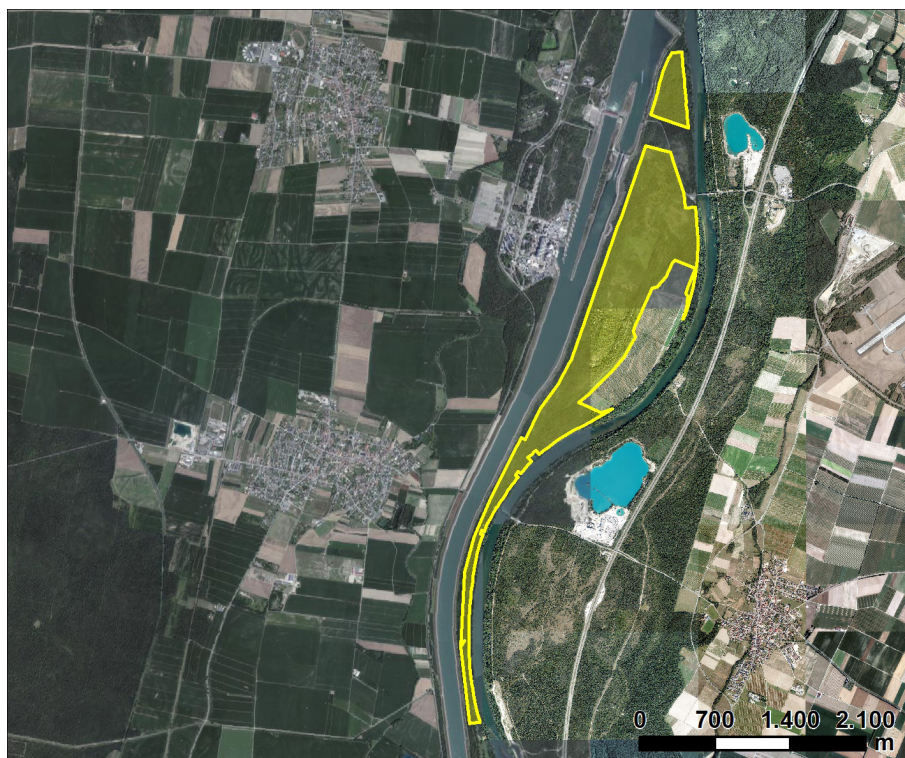
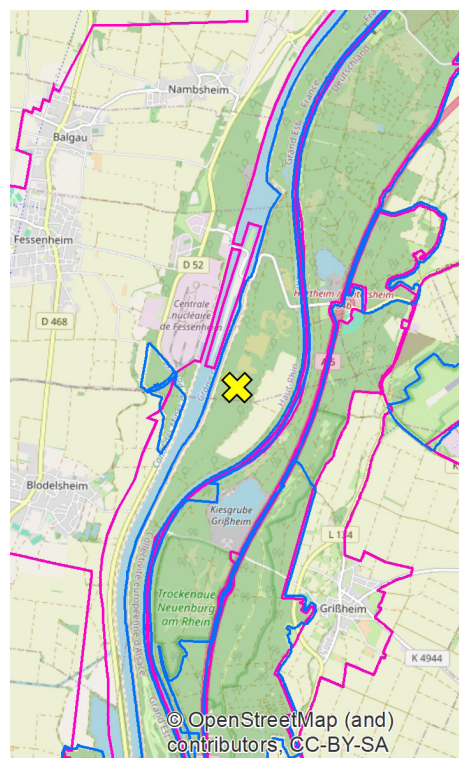


**Abréviation :** [F\_05]

**Situation :** juin 2026

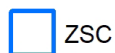
<b>Lieu :</b>	Fessenheim, île du Rhin		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Moutons (à laine Mérinos et des croisés avec une race bouchère)	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	Troupeau de 100 moutons pour un chargement moyen annuel de 0,2 à 0,3 UGB/ha.
<b>Superficie :</b>	9 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses alluviales sèches calcaires.
<b>Début du pâturage :</b>	2003	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage saisonnier estival (juillet-octobre) en rotation sur 6 parcs.
<b>Entretien mécanique :</b>	Fauçage des refus, coupes sélectives des ligneux lors d'opérations de réouverture du paysage ou en faveur du papillon <i>Satyrium spini</i> .		
<b>Type de clôture :</b>	Filets électriques mobiles à moutons.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	EDF	<b>Porteur du projet :</b>	Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Alsace
<b>Financement :</b>	Contrat Natura 2000		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/x9ntsVwZQWVVT75y5>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage



■ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Restauration et entretien des pelouses sèches. Conservation d'espèces patrimoniales : *Talictum aquilegifolium*, *Anemone sylvestris*, *Satyrium spini*...

<b>Résultats :</b>	Restauration et conservation réussies des pelouses sèches. Maintien des espèces patrimoniales ciblées. Baisse de la présence de solidago géante ( <i>Solidago gigantea</i> ), plante exotique envahissante.
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivi annuel des pratiques pastorales (renseignement d'une fiche d'enregistrement des pratiques pastorales). Suivi de l'état de conservation des pelouses sèches (relevés phytosociologiques tous les 4 ans environ) et des populations d'espèces patrimoniales (comptages/cartographies annuels).
<b>Commercialisation :</b>	Vente de colis de viande par l'éleveur.
<b>Remarque / particularités :</b>	L'éleveur élève ses moutons exclusivement en plein air. Les moutons pâturent toute l'année sur des sites naturels.

**Photos :** © LPO Alsace



# Projet : RNN de l'île du Rohrschollen, partie Sud (Strasbourg)

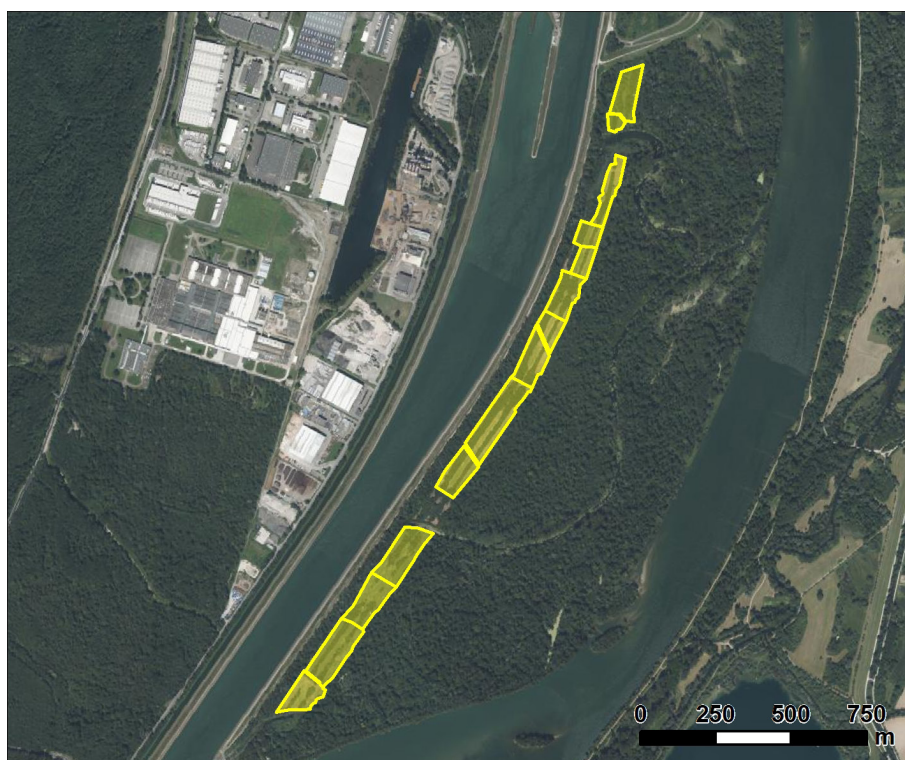
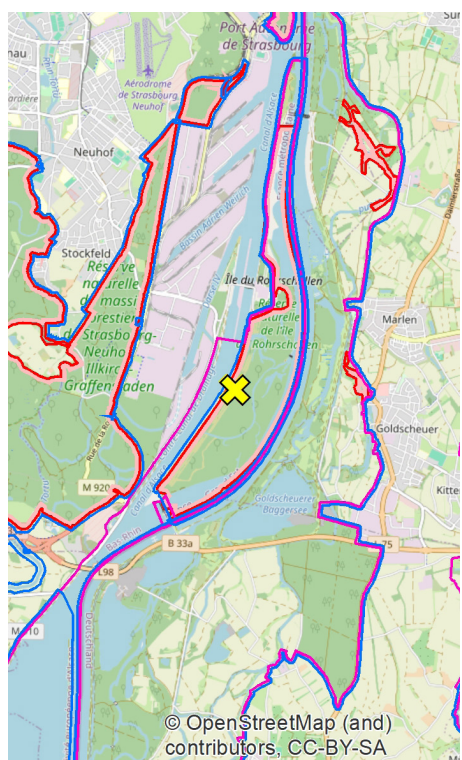


**Abréviation :** [F\_06]

**Situation :** juin 2026

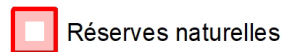
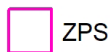
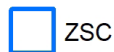
<b>Lieu :</b>	Strasbourg, île du Rohrschollen, zone Sud		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins (Highland Cattle)	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	Depuis 2021 : 11 bovins soit une densité moyenne annuelle de 0,30 UGB/ha
<b>Superficie :</b>	18 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses alluviales sèches calcaires, prairies et zones humides.
<b>Début du pâturage :</b>	2021	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage permanent sur plusieurs parcs.
<b>Entretien mécanique :</b>	Gestion de la sous-trame arbustive avec taille des arbres têtards, gestion spécifique des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et sécurisation des abords des lignes HT, fauche annuelle avec exportation en complément du pâturage.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture électrique fixe + clôture amovible.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Ville de Strasbourg et EDF	<b>Porteur du projet :</b>	Ville de Strasbourg
<b>Financement :</b>	Interne de la ville de Strasbourg + État (financement RNN) + projet d'écopâturage financé par l'AERM et EDF + RTE.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/op9HCfRCg4K1wNYi7>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage



**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

**Objectif du pâturage :**

Maintien des milieux ouverts, lutte contre une Espèce Exotique Envahissante (EEE) (*Solidago gigantea*), entretien d'un habitat (E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouillées), entretien d'un milieu ouvert sous lignes à haute tension (HT), conservation de la flore patrimoniale.

<b>Résultats :</b>	<p>Diversification progressive vers des habitats de mégaphorbiaie pionnière. L'impact du pâturage sur la flore patrimoniale est mitigé et mérite d'être suivi dans le temps.</p> <p>Diminution par endroit de solidago géante (<i>Solidago gigantea</i>), mais une reprise par endroit.</p> <p>En cause : la charge insuffisante de pâturage, des refus de pâturage, ainsi que l'évacuation du troupeau en cas d'alerte crue du Rhin.</p>
<b>Suivi réalisé :</b>	<p>Suivi phytosociologique annuel, et bisannuel pour l'avifaune prairiale, de la végétation prairiale et de la flore patrimoniale, des orthoptères et lépidoptères.</p>
<b>Commercialisation :</b>	<p>Non</p>
<b>Remarque / particularités :</b>	<p>Les prairies sud du Rohrschollen font l'objet depuis de nombreuses années d'une fauche annuelle avec exportation. Depuis 2021, l'écopâturage bovin a démarré sur ce site, avec une charge augmentant progressivement.</p> <p>Le site souffre de nombreuses contraintes qui compliquent la bonne application du plan de pâturage prévu (inondations liées aux crues du Rhin, parcelles exiguës, sangliers...).</p> <p>Dès 2025, il est envisagé de procéder à un pâturage tournant avec la grande prairie de la Robertsau, avec un pâturage de mars à septembre au sud du Rohrschollen.</p> <p>Le maintien d'une fauche annuelle est nécessaire au vu du dynamisme arbustif, pour gérer les refus de pâturage et lutter contre le Solidage (<i>Solidago virgaurea</i>).</p>

**Photos :** © LPO Alsace



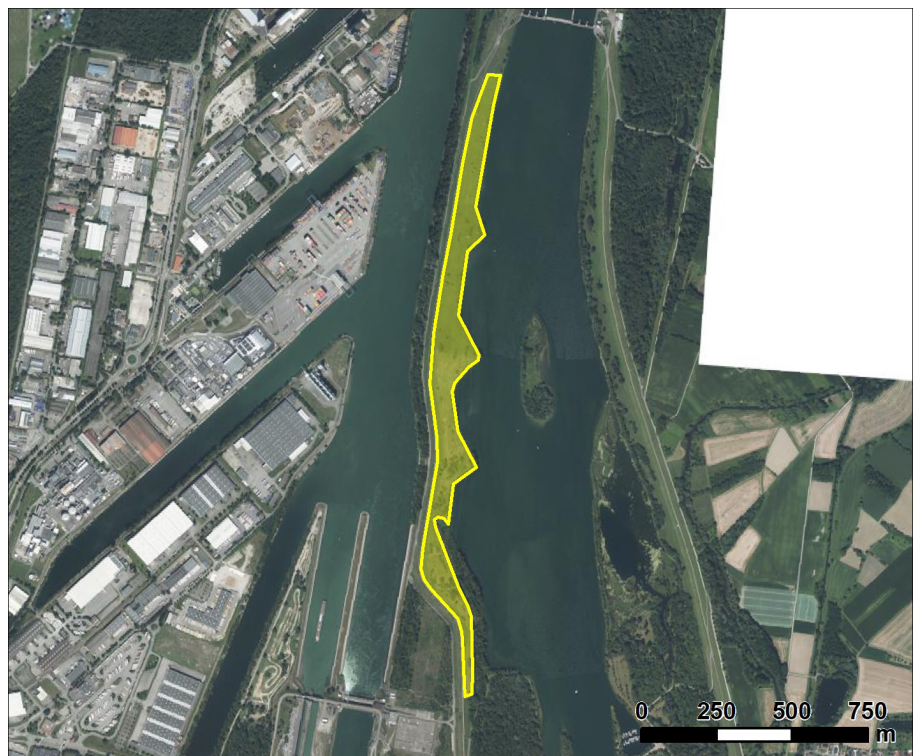
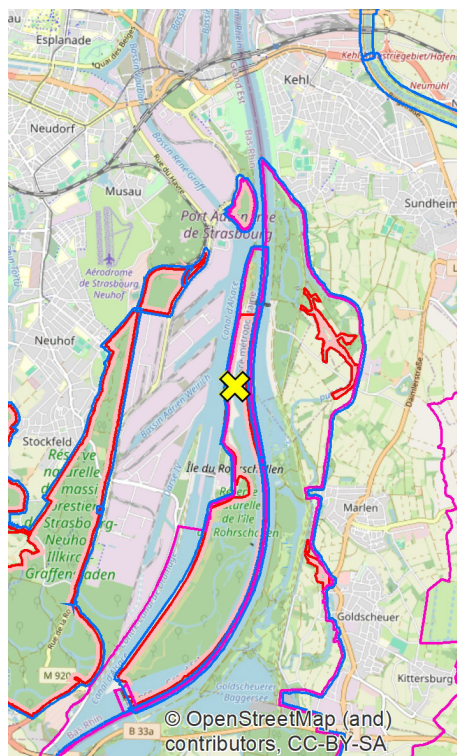
# Projet : RNN de l'île du Rohrschollen, partie Nord (Strasbourg)



**Abréviation :** [F\_07]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Strasbourg, île du Rohrschollen, prairie Nord		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Ovins	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	2019-2022 : 20 moutons pour une densité moyenne 0,23 UGB/ha Depuis 2023 : plus de pâturage
<b>Superficie :</b>	13 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses alluviales calcaires sèches, prairies et zones humides.
<b>Début du pâturage :</b>	2013	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage tournant de fin avril à fin décembre.
<b>Entretien mécanique :</b>	Gestion de la sous-trame arbustive avec taille des arbres têtards, gestion spécifique des EEE, sécurisation des abords des lignes haute tension (HT) et fauche annuelle avec exportation (entre le 1er et le 15 juillet) en complément de l'expérimentation d'écopâturage.		
<b>Type de clôture :</b>	Filet mobile électrifié.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Ville de Strasbourg + EDF	<b>Porteur du projet :</b>	Ville de Strasbourg
<b>Financement :</b>	Interne (Ville, Etat au titre de la RNN)		
<b>Emplacement :</b>	<a href="https://maps.app.goo.gl/uxDLGUNI98evSdfq8">https://maps.app.goo.gl/uxDLGUNI98evSdfq8</a>		



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

□ surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Maintien des milieux ouverts, lutte contre une EEE (*Solidago gigantea*) et entretien d'un habitat (E2.21 : Prairies de fauche atlantiques), préservation de la flore patrimoniale.

**Résultats :**

**Suivi réalisé :** Suivis bisannuels phytosociologiques pour l'avifaune prairiale et la flore patrimoniale, suivis orthoptères et lépidoptères.  
Banalisation de la végétation, augmentation de la fréquence d'apparition d'espèces annuelles de friches (Brome mou, Brome stérile), difficulté de gestion des nombreux refus arbustifs.  
Surpâturage, notamment du fait du non-respect du plan de pâturage (périodes de pâturage et évacuation des résidus de fauche des refus de pâturage ou regain). Décision de passage en fauche exclusive dès 2022.

**Commercialisation :** Vente de viande par l'éleveur.

**Remarque / particularités :** Le pâturage ovin par un agriculteur a été expérimenté sur la période 2019-2022. Cette expérimentation a été arrêtée en 2022, en raison du non-respect du plan de pâturage (périodes, localisation des parcs, produits de fauche laissés en place, ...).  
Par ailleurs, le site est soumis à de nombreuses contraintes qui impactent le milieu : inondations liées aux crues du Rhin avec poldérisation du site (dernière rétention en juillet 2021), sangliers, fréquentation humaine dont véhicules motorisés tassant les sols.  
En 2022, il a été décidé de procéder à une fauche annuelle avec exportation entre le 1er et le 15 juillet. À compter de 2025, il est prévu de mettre en œuvre une fauche en juin pour une partie de la prairie et une fauche en juillet pour la seconde partie. Une fauche de regain sera réalisée en septembre si nécessaire.

**Photos :** © LPO Alsace

# Projet : Jesselsberg (Soultz-les-Bains)

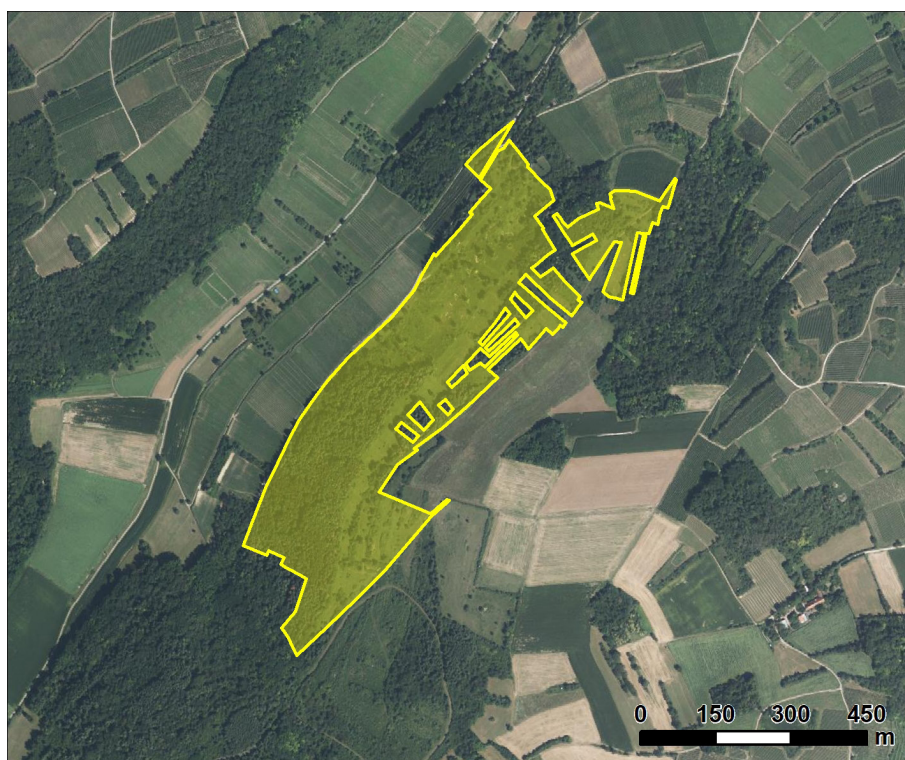
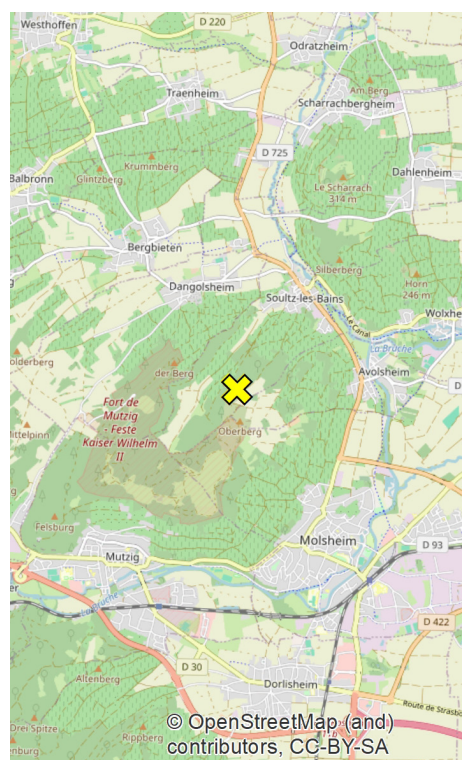


**Abréviation :** [F\_08]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Soultz-les-Bains, Jesselsberg		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Chèvres (du Rove)	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	Troupeau de 7 chèvres pour un chargement moyen annuel de 0,2 UGB/ha.
<b>Superficie :</b>	5,15 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses sèches des collines calcaires.
<b>Début du pâturage :</b>	2004	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage permanent fixe.
<b>Entretien mécanique :</b>	Coupe des ligneux lors d'opérations de réouverture du paysage et le long des clôtures.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôtures électriques fixes.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Soultz-les-Bains	<b>Porteur du projet :</b>	Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace
<b>Financement :</b>	Collectivité européenne d'Alsace, Agence de l'Eau Rhin-Meuse et financement participatif.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/SUkUvncoGh8eBhht6>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Restauration et entretien des pelouses sèches.

<b>Résultats :</b>	Restauration et conservation réussies des pelouses sèches.
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivi de l'état de conservation des pelouses sèches (relevés phytosociologiques) et des populations d'espèces patrimoniales (comptages/cartographies), principalement à l'occasion des renouvellements des plans de gestion.
<b>Commercialisation :</b>	Non
<b>Remarque / particularités :</b>	Les 7 chèvres du Rove sont en sous-effectif par rapport à la surface (une augmentation du nombre est à l'étude). De plus les chèvres mangent souvent davantage les ligneux (feuilles) que l'herbe. Présences de nombreuses orchidées ( <i>Ophrys apifera</i> , <i>Gymnadenia conopsea</i> ...) et plantes rares qui ne sont pas consommées par les chèvres. Aucun problème remarqué sur les espèces patrimoniales. Les chèvres qui arrivent sur le site font toute leur vie dans le parc. Certains promeneurs non avertis alertent lorsque l'apparence des animaux âgés ne correspond pas à des animaux en bonne santé.

## Photos : © LPO Alsace



# Projet : RNN de la Robertsau, partie Sud (Strasbourg)



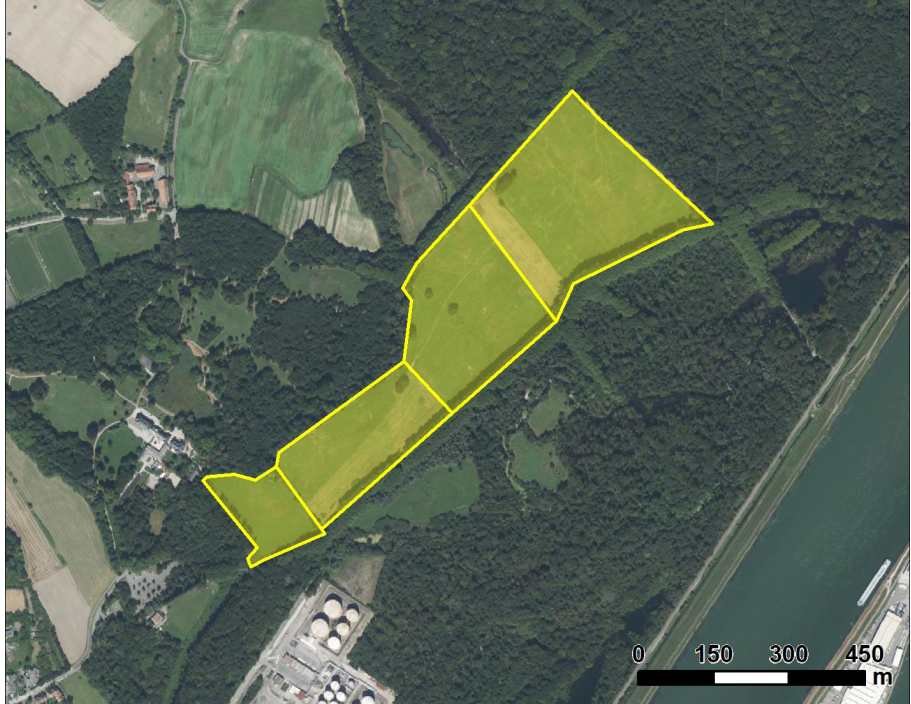
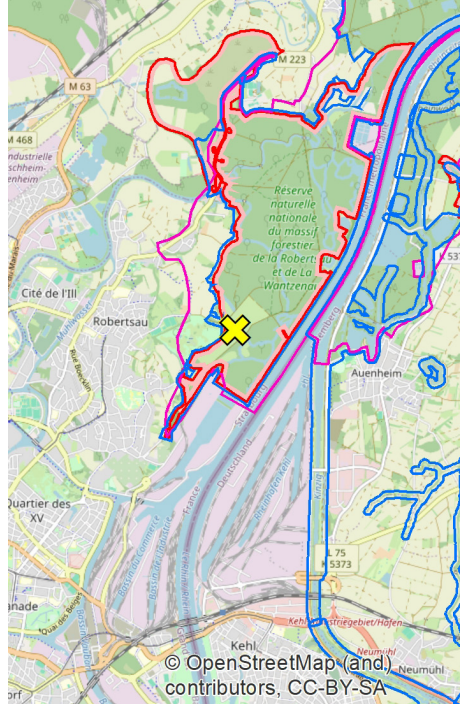
**Abréviation :** [F\_09]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Strasbourg, RNN Robertsau, Grande prairie		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins (Highlands Cattle) et ovins	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	Parcelle 38 sud : 12 bovins soit un chargement moyen annuel de 0,3 UGB/ha/an ; Parcelle 38 nord : 6 bovins (2024-25/11 bovins) et 50 moutons soit un chargement moyen annuel de 0,37 UGB/ha/an ; Parcelle 37 : non pâturée à ce jour.
<b>Superficie :</b>	24 ha	<b>Habitat :</b>	E2.2 : Prairie de fauche de basse et moyenne altitudes. E2. : Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage.
<b>Début du pâturage :</b>	2013 à ce jour	<b>Type de pâturage :</b>	P37 : non pâturée à ce jour ; P38 sud : Pâturage permanent sur plusieurs parcs ; P38 nord : Pâturage ovin du regain tournant saisonnier d'octobre à décembre avec présence ponctuelle des bovins (Highland Cattle).
<b>Entretien mécanique :</b>	P37 : fauche avec export entre le 1er et le 20 juin, fauche de regain en septembre ; P38 sud : pâturage permanent, fauche des refus si nécessaire ; P38 nord : fauche avec export entre le 1er et le 15 juillet ; Débroussaillage des clôtures.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture métallique à maille (URSUS) avec fil électrifié et découpage de petites parcelles à l'aide d'un filet électrifié (spécial mouton sur P38 nord).		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Ville de Strasbourg	<b>Porteur du projet :</b>	Ville de Strasbourg

**Financement :** Ville, Etat (RNN)

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/jKGWXB6WHZooRB1q8>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Maintien des milieux ouverts, entretien écologique des prairies en faveur de la biodiversité et de certaines espèces patrimoniales (E2.2 : Prairie de fauche de basse et moyenne altitudes, E2.21 : Prairie de fauche atlantiques) et lutte contre une EEE (*Solidago gigantea*).

<b>Résultats :</b>	Végétation très hétérogène avec des zones arasées et sur-piétinées et des zones d'accumulation de matière végétale sèche sous-pâturées, en partie liée au non-respect du plan de pâturage par l'éleveur bovin. Entrée de parcelle 38 sud impactée par le passage d'engins (ornières).
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivi phytosociologique avec cartographie de la végétation prairiale et suivi bisannuel de l'avifaune prairiale. Pas de suivi effectué sur le troupeau d'ovin (éleveur). Suivi réalisé sur le troupeau de bovin (régie).
<b>Commercialisation :</b>	Oui : Vente de viande ovine par l'éleveur et viande bovine par l'agriculteur jusqu'à la reprise du pâturage bovin en régie en 2024.
<b>Remarque / particularités :</b>	<p>En 2024, une réflexion a été lancée pour faire évoluer la gestion des milieux ouverts de la RNN de la Robertsau. Il a été décidé de réunir l'ensemble des parcelles présentes (P38, P1-4 et P37 encore non pâturée à ce jour) et de proposer un pâturage mixte (ovin, bovin et fauche) extensif, en rotation. Un aménagement des infrastructures a été réalisé en 2024-2025, pour disposer d'une unique clôture fixe sur la périphérie de cette grande prairie. La grande prairie sera cloisonnée par des clôtures mobiles selon les besoins déclinés dans le plan de pâturage.</p> <p>Dès 2025, il est prévu de mettre en œuvre une gestion mixte par fauche annuelle avec export en juin/juillet puis pâturage du regain durant l'automne/hiver. Cette gestion vise une restauration des prairies. Les modalités de gestion restent à préciser, tester et adapter en fonction des résultats obtenus.</p> <p>A noter que ces parcelles se prêtent parfaitement au pâturage automne/hiver, avec la présence d'infrastructures adaptées : pompes à museau avec système antigel, accès facile, pas d'inondabilité en cas de crue du Rhin.</p>

## Photos : © LPO Alsace



# Projet : RNN du Delta de la Sauer (Munchhausen)

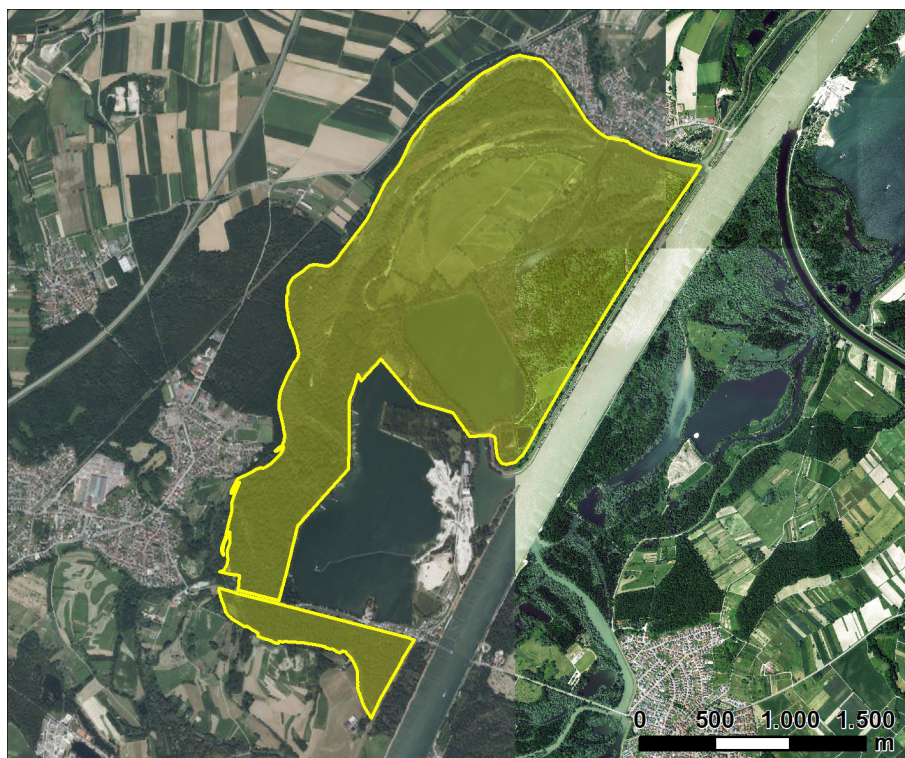
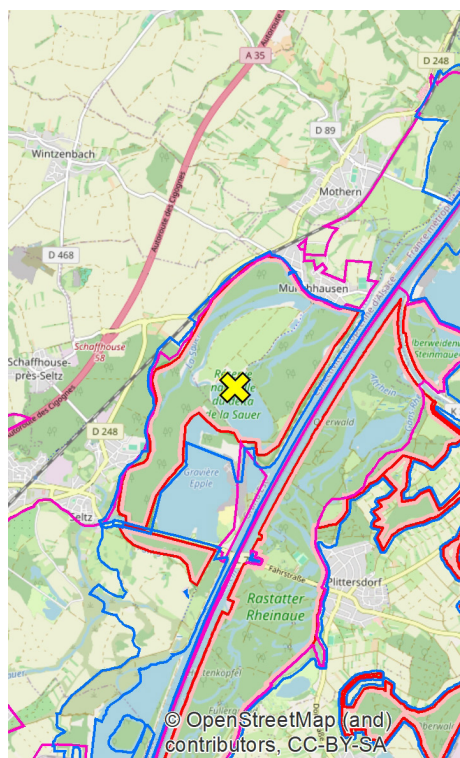


**Abréviation :** [F\_10]

**Situation :** juin 2026

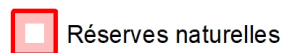
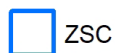
<b>Lieu :</b>	Munchhausen, Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Chevaux (Westphalien et Haflinger)	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	Troupeau de 12 chevaux pour un chargement moyen annuel de 1 UGB/ha.
<b>Superficie :</b>	42,1 ha	<b>Habitat :</b>	Prairie maigre de fauche à <i>Sanguisorba officinalis</i> .
<b>Début du pâturage :</b>	1999	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage saisonnier tournant de novembre à mars.
<b>Entretien mécanique :</b>	Fauche échelonnée en mosaïque avant pâturage (juin, juillet et début septembre).		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture à fils métalliques lisses électrifiés.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Munchhausen et propriétaires privés	<b>Porteur du projet :</b>	Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace
<b>Financement :</b>	Aucun		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/aQX2wsZMcWpjiSi1A>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage



**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

**Objectif du pâturage :** Garantir le bon état de conservation des prairies.

<b>Résultats :</b>	Dans la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer, le pâturage équin se fait en hiver. Depuis novembre 2011, un arrêté préfectoral régleme la charge et la localisation des chevaux, permettant ainsi de limiter les impacts négatifs du surpâturage (au niveau des plantes et du sol) que l'on pouvait observer avant cette date. Un suivi permettra de mettre en avant les éventuels impacts grâce à des zones témoins.
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivi annuel des pratiques pastorales (fiche d'enregistrement des pratiques pastorales) et suivi écologique ponctuel de l'impact du pâturage sur les habitats et espèces (suivis phytosociologiques).
<b>Commercialisation :</b>	Non
<b>Remarque / particularités :</b>	Le site était constitué d'une prairie pâturée et d'une culture (champ de maïs) avant la création de la réserve naturelle. Il existe un arrêté préfectoral réglementant le pâturage. Le site est inondable par la nappe phréatique.

## Photos : © LPO Alsace



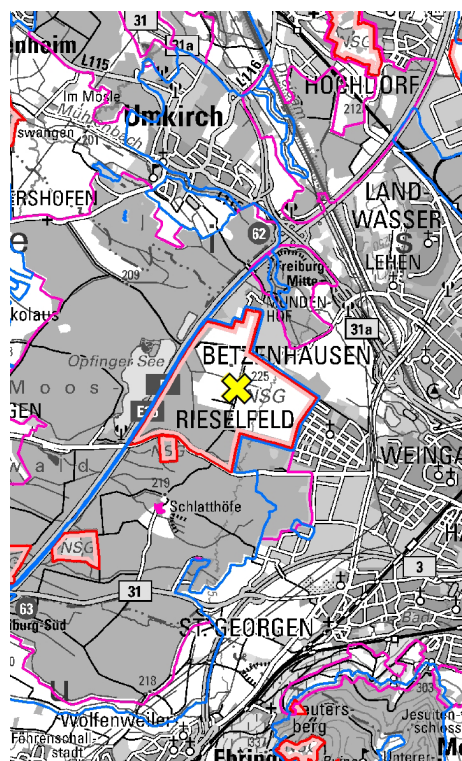
# Projet : Rieselfeld (Fribourg-en-Brigau)



**Abréviation :** [D\_01]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Fribourg-en-Brigau (arrondissement de Brigau-Haute-Forêt-Noire)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Buffle d'eau	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	Environ 8 buffles
<b>Superficie :</b>	6 ha	<b>Habitat :</b>	Pâturage humides artificiellement alimentés en eau, en partie avec des peuplements de laïches.
<b>Début du pâturage :</b>	2018	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année.
<b>Entretien mécanique :</b>	Oui		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Ville de Fribourg	<b>Porteur du projet :</b>	Ile de Fribourg, RP Fribourg (NSG)
<b>Financement :</b>	Mesure de compensation écologique de la ville de Fribourg.		
<b>Emplacement :</b>	<a href="https://maps.app.goo.gl/hqAfjqeV66CNEe6y5">https://maps.app.goo.gl/hqAfjqeV66CNEe6y5</a>		



**Carte générale**

Emplacement du pâturage
 ZSC
 ZPS
 Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage
 biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Entretien de la réserve naturelle ; maintien de l'ouverture du milieu ; protection des oiseaux nichant dans les prairies et particulièrement du vanneau huppé.

<b>Résultats :</b>	Le point de départ était un pâturage intensif. Après le passage au pâturage extensif, la diversité des espèces a augmenté, sur la base d'une expertise commandée par la ville de Fribourg.
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivi écologique régulier dans le cadre de la mesure compensatoire (expert mandaté par la ville de Fribourg).
<b>Commercialisation :</b>	Vente directe de viande à la boucherie Reichenbach.
<b>Remarque / particularités :</b>	

**Photos :** © NABU Südbaden



# Projet : Pâturages (Schelingen)

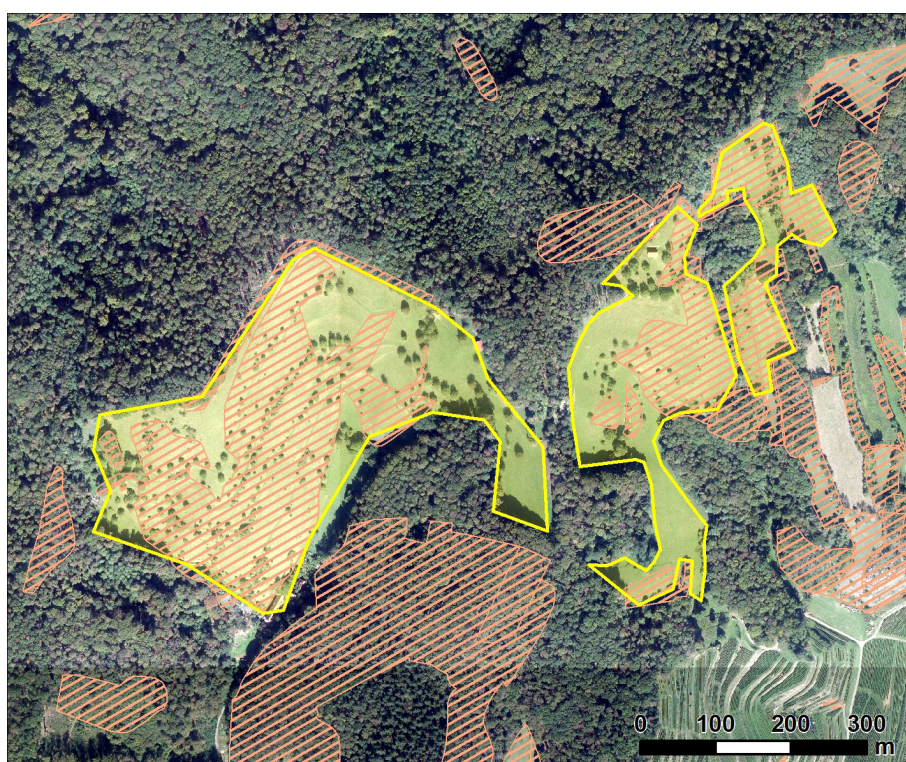
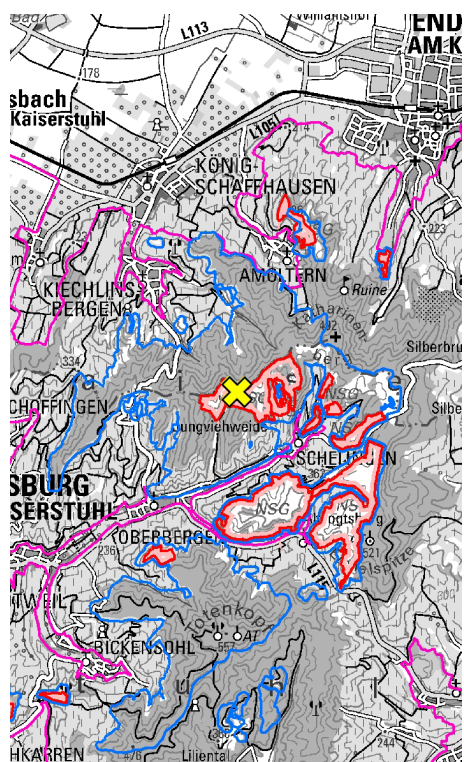


**Abréviation :** [D\_02]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Vogtsburg dans le Kaiserstuhl ; Réserve naturelle « NSG Schelinger Weide-Barzental » (arrondissement de Brisgau-Haute-Forêt-Noire)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Race bovine mixte, nandous, chevaux islandais, chèvres, moutons	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	10 vaches mères, env. 10 jeunes animaux.
<b>Superficie :</b>	20 ha	<b>Habitat :</b>	Réserve naturelle richement structurée, mésobrometum, nombreuses lisières riches en espèces.
<b>Début du pâturage :</b>	1985	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année.
<b>Entretien mécanique :</b>	En partie		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Privé	<b>Porteur du projet :</b>	Regierungspräsidium Fribourg (NSG)
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages, en partie des contrats communaux de promotion agricole (mesures agro-environnementales).		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/YmUXnv4wufDEL47k7>



**Carte générale**

✕ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

▨ biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Maintien de l'ouverture des milieux, préservation des pelouses maigres de la réserve naturelle.

<b>Résultats :</b>	La richesse des espèces a augmenté de manière mesurable. Le point de départ était un pâturage plus intensif.
<b>Suivi réalisé :</b>	Recensement des bousiers dans les pâturages du bétail dans les années 1990 - à trouver sur le site de l'association (voir ci-dessous).
<b>Commercialisation :</b>	Vente directe dans le magasin de la ferme.
<b>Remarques / particularités :</b>	Il existe une association pour la conservation du pâturage de Schelingen ( <a href="https://verein-viehweide-schelingen.de/">https://verein-viehweide-schelingen.de/</a> ) qui a aménagé un sentier didactique et gère un petit magasin à la ferme.

**Photos :** © NABU Südbaden



# Projet : Pâturages sauvages (Bahlingen)

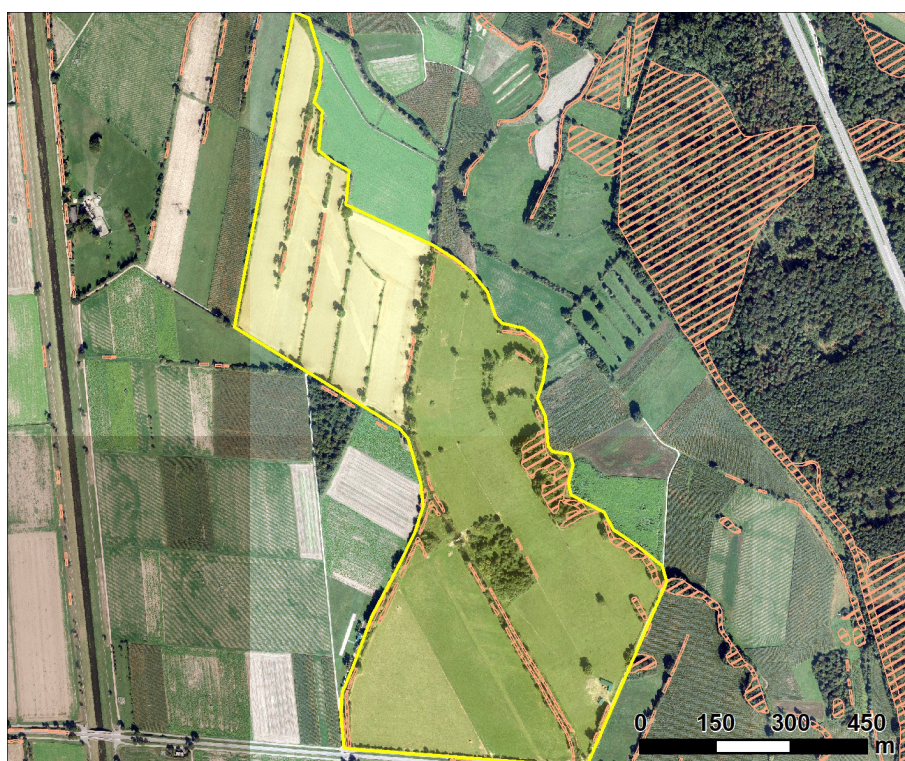
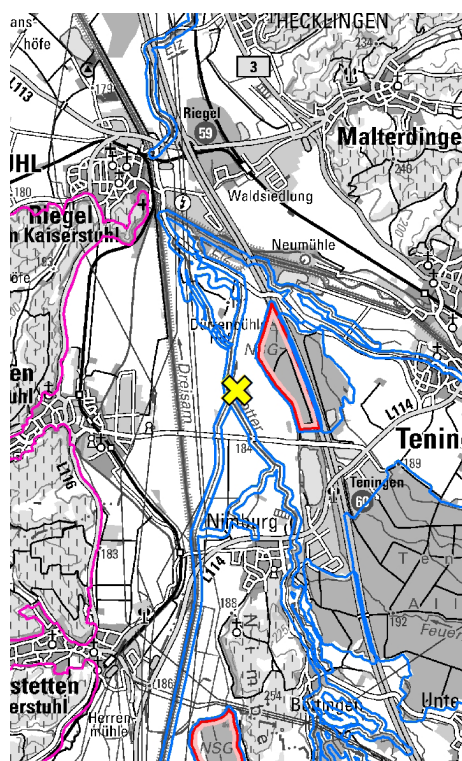


Abréviation : [D\_03]

Situation : juin 2026

Lieu :	Bahlingen (district d'Emmendingen)		
Espèces d'herbivores / races :	Bovins Aubrac	Densité moyenne / chargement :	Env. 16 bovins
Superficie :	30 ha	Habitat :	Prairies du lit majeur de l'Elz proches de l'état naturel et régulièrement inondées.
Début du pâturage :	2021	Type de pâturage :	Toute l'année.
Entretien mécanique :	Oui		
Type de clôture :	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
Propriétaire des terrains :	Commune de Bahlingen	Porteur du projet :	Commune de Bahlingen, ville de Fribourg (mesure compensatoire)
Financement :	Mesure compensatoire de la ville de Fribourg.		

Emplacement : <https://maps.app.goo.gl/K5AxN1A6HTjm1yCw9>



Carte générale

✘ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

Carte détaillée

□ surface de pâturage

▨ biotopes protégés

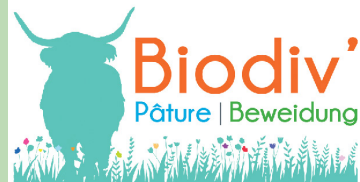
Objectif du pâturage : Mesure de compensation de la ville de Fribourg. L'espèce cible est pour l'instant le Choucas des tours.

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Mesure compensatoire faisant l'objet d'un suivi régulier (expert de la ville de Fribourg).
<b>Commercialisation :</b>	Non connue
<b>Remarque / particularités :</b>	Nouvel agriculteur depuis un an et demi, avec réduction de la charge en bétail de 30 animaux (par rapport à avant). Il est prévu d'étendre le pâturage à d'autres surfaces au nord de la zone, dont l'espèce cible sera le vanneau huppé.

**Photos :** © NABU Südbaden



# Projet : Renaturation de l'Elz (Köndringen)

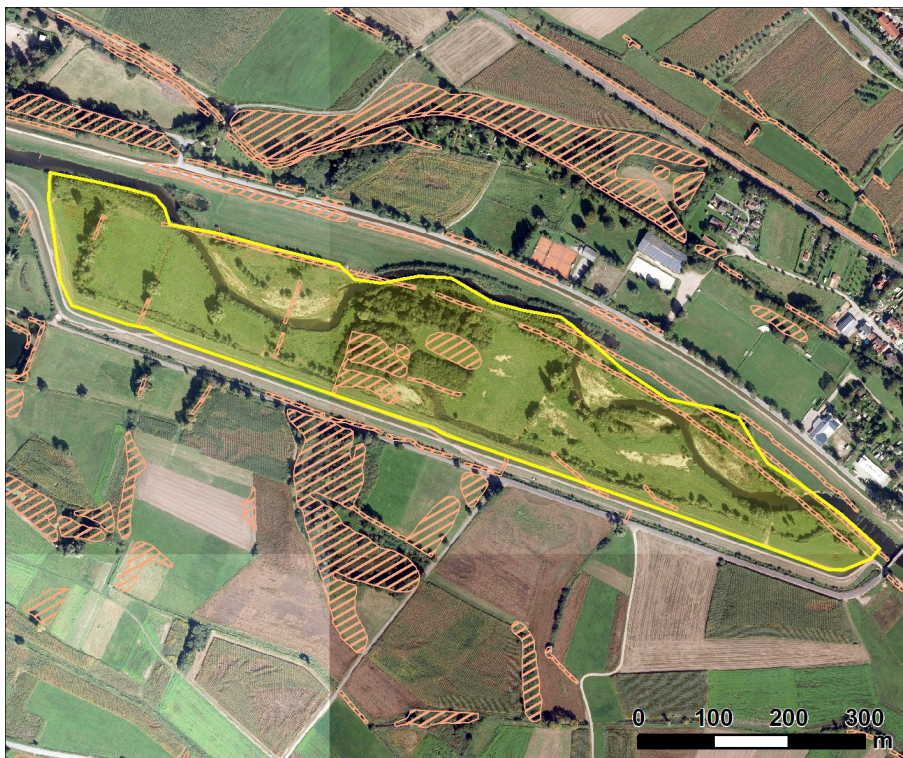
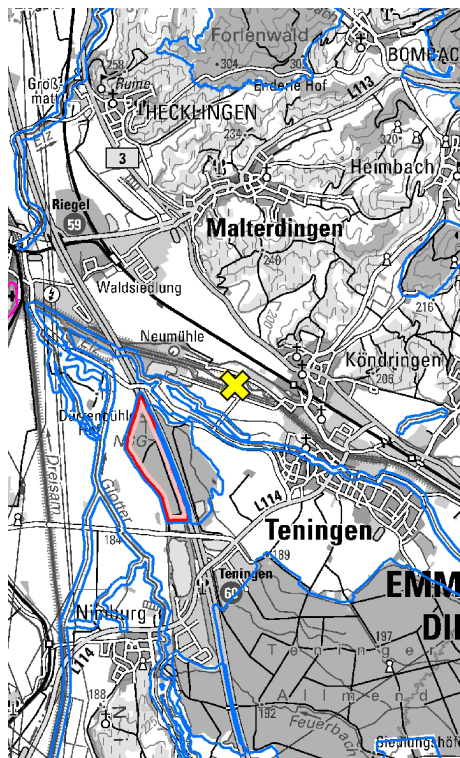


**Abréviation :** [D\_04]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Teningen (district d'Emmendingen)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins de race « Fleckvieh »	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	7 mères + jeunes animaux
<b>Superficie :</b>	10 ha	<b>Habitat :</b>	Lit majeur de l'Elz proche de l'état naturel et régulièrement inondées.
<b>Début du pâturage :</b>	2019	<b>Type de pâturage :</b>	Saisonnier, d'avril à octobre.
<b>Entretien mécanique :</b>	En partie		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Teningen	<b>Porteur du projet :</b>	Ville de Fribourg
<b>Financement :</b>	Mesure compensatoire de la ville de Fribourg.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/TZyGps7XFvnPsXbY8>



**Carte générale**

✕ Emplacement du pâturage
  ZSC
  ZPS
  Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage
  biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Mesure de compensatoire de la ville de Fribourg. Espèce cible : Choucas des tours.

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Mesure compensatoire faisant l'objet d'un suivi régulier (expert mandaté par la ville de Fribourg).
<b>Commercialisation :</b>	Vente directe à la ferme du Ramstalhof.
<b>Remarque / particularités :</b>	Le pâturage est un bon complément à la renaturation de la rivière Elz.

**Photos :** © Baden.FM (en haut) ; © NABU Südbaden (en bas)



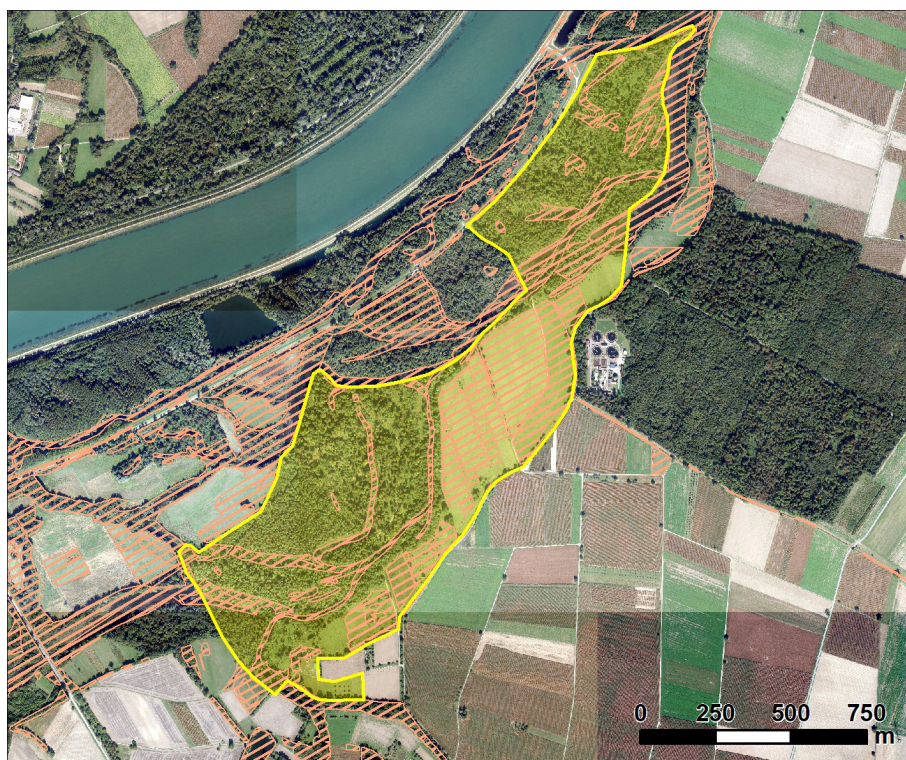
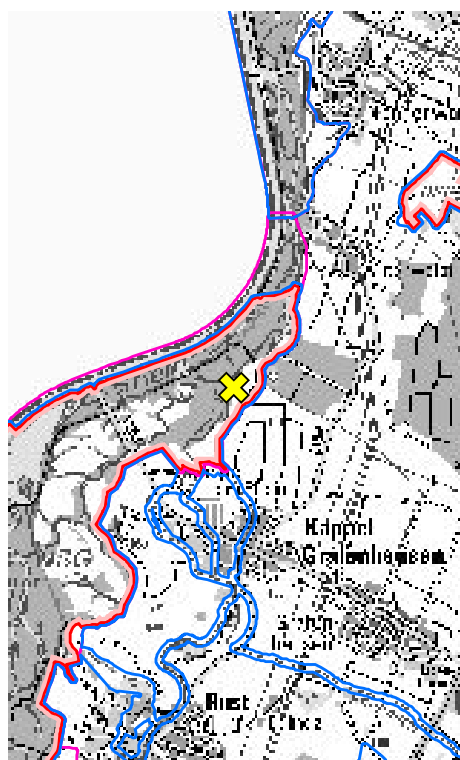
# Projet : Pâturages sauvages du Tauber- gießen (Kappel-Grafenhausen)



**Abréviation :** [D\_05]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Commune de Kappel-Grafenhausen (district d'Ortenau)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins de race Salers et chevaux	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	45 bovins et 2 chevaux (0,52 UGB/ha)
<b>Superficie :</b>	Environ 115 ha (45 ha de prairies ouvertes, 70 ha de forêt)	<b>Habitat :</b>	Forêts alluviales avec chênes, ormes et milieux ouverts avec prairies de fauche maigres de plaine mais aussi zones de bas-marais.
<b>Début du pâturage :</b>	2015 dans les milieux ouverts ; et à partir de 2017 dans la forêt.	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année.
<b>Entretien mécanique :</b>	Broyage ponctuel de ronciers et coupe d'éclaircie en forêt.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Kappel-Grafenhausen	<b>Porteur du projet :</b>	RP Freiburg, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages et compte écologique.		
<b>Emplacement :</b>	<a href="https://maps.app.goo.gl/UVcaHmLbPqZVJ52p9">https://maps.app.goo.gl/UVcaHmLbPqZVJ52p9</a>		



**Carte générale**

✕ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

▨ biotopes protégés

**Objectif du pâturage :**

Création d'une forêt claire, maintien des milieux ouverts et des prairies riche en espèces végétales et animales, et augmentation de la biodiversité par le pâturage.

<b>Résultats :</b>	Effets positifs sur l'avifaune (par ex.: torcol fourmilier, tarier pâtre, pie-grièche écorcheur et pie-grièche grise (en hiver)), sur la biomasse des coléoptères coprophages et sur les cicadelles.
<b>Suivi réalisé :</b>	Suivi du degré d'embroussaillage dans la forêt et de l'impact des animaux sur la végétation. De 2014 à 2019, relevés de la végétation et des sauterelles, des papillons et des oiseaux. Enquête sur les cicadelles en 2020. Relevé de la structure forestière en 2018 et 2023. Suivi de l'impact du pâturage sur les prairies de fauche maigres de plaine.
<b>Commercialisation :</b>	Commercialisation de la viande par des magasins locaux.
<b>Remarque / particularités :</b>	Collaboration de nombreux acteurs et large suivi scientifique du projet. Pâturage dans la forêt, qui est protégée et classée en « Schonwald » (comparable aux réserves biologiques dirigées en France) et exploitée en taillis sous futaie avec des plantations d'arbres en exclos.

**Photos :** © NABU Südbaden



# Projet : Langenhard (Lahr)

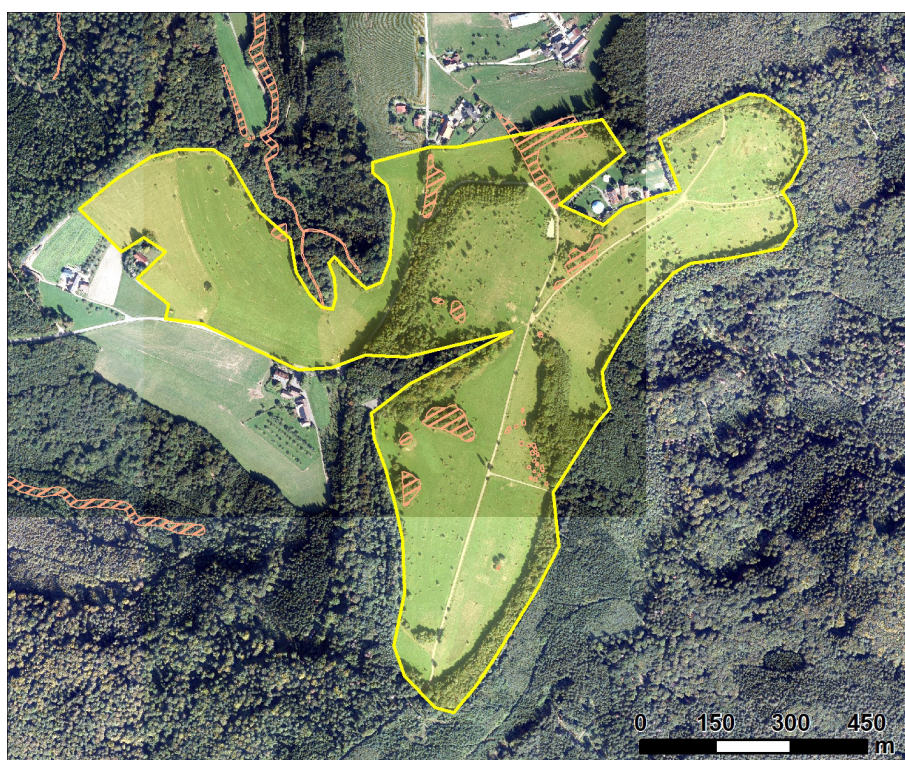
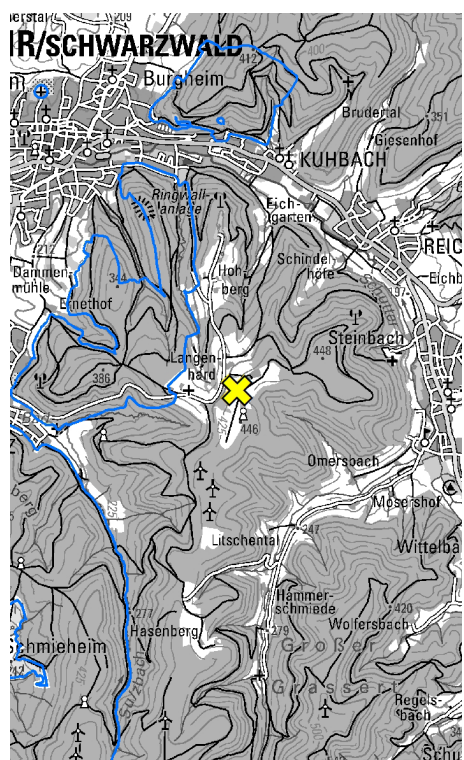


**Abréviation :** [D\_06]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Lahr (district d'Ortenau)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins de race Hinterwälder	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	70 bovins, 8 parcelles
<b>Superficie :</b>	109 ha	<b>Habitat :</b>	Pâturage frais.
<b>Début du pâturage :</b>	2019	<b>Type de pâturage :</b>	Saisonnier.
<b>Entretien mécanique :</b>	En partie		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	NABU-Stiftung Nationales Naturerbe (Fondation NABU pour le patrimoine naturel national)	<b>Porteur du projet :</b>	NABU-Stiftung Nationales Naturerbe, Landschaftserhaltungsverband (LEV) Ortenaukreis
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/igCs1JBYQNSKCARY8>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Utilisation extensive des prairies pour les oiseaux nicheurs de prairies. Création et conservation de milieux maigres.

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Le groupe local NABU de Lahr effectue une cartographie régulière des oiseaux nicheurs ainsi qu'une cartographie des prairies pour certaines espèces végétales.
<b>Commercialisation :</b>	Non connu
<b>Remarque / particularités :</b>	Utilisation intensive pour les loisirs, d'où des conflits récurrents.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



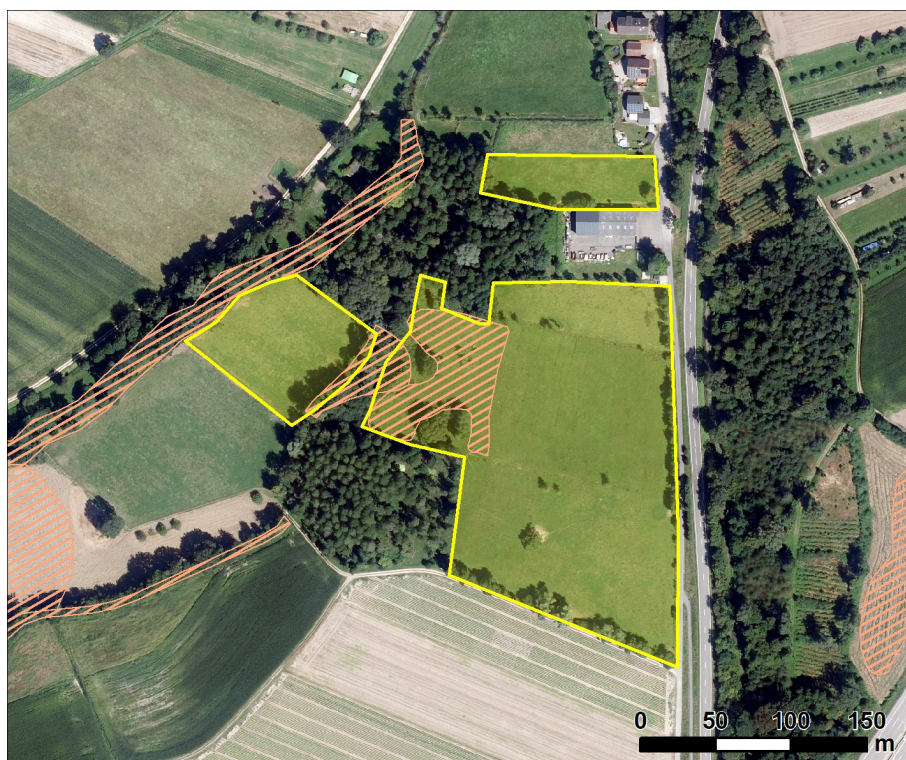
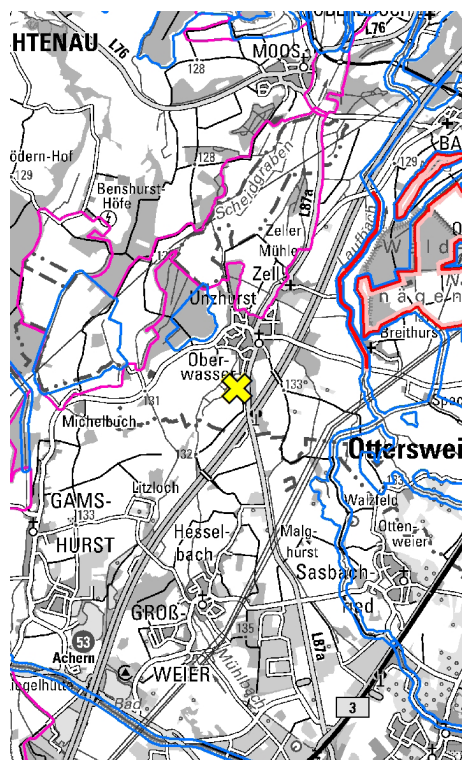
# Projet : Husmatten (Ottersweier)



**Abréviation :** [D\_07]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Ottersweier (district de Rastatt)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins Angus	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	16 bovins, 13 veaux et 2 jeunes bovins (2,87 UGB/ha)
<b>Superficie :</b>	7,8 ha	<b>Habitat :</b>	Champs, forêt et pâturage méso-hygrophile avec biotopes protégés.
<b>Début du pâturage :</b>	2020	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année (parcellaire).
<b>Entretien mécanique :</b>	Les bambous sont entretenus, la forêt est éclaircie.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune d'Ottersweier	<b>Porteur du projet :</b>	Commune d'Ottersweier
<b>Financement :</b>	Mesure du compte écologique.		
<b>Emplacement :</b>	<a href="https://maps.app.goo.gl/TnbZ8xT7okphinFb6">https://maps.app.goo.gl/TnbZ8xT7okphinFb6</a>		



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

biotopes protégés

**Objectif du pâturage :**

Préservation des biotopes protégés, amélioration de la prairie, diversification de la forêt en succession et remise en herbe d'un labour. Objectifs du pâturage forestier : développer une forêt clairsemée pour les espèces qui y vivent

<b>Résultats :</b>	Préservation des biotopes protégés et limitation des ronces et de la balsamine de l'Himalaya.
<b>Suivi réalisé :</b>	Contrôle de l'efficacité de la mesure : suivi annuel des amphibiens, de la flore (avec des surfaces de comparaison clôturées) et des biotopes protégés pendant les quatre premières années après la mise en œuvre par des experts mandatés par la commune d'Ottersweier. En outre, cartographie des oiseaux nicheurs au cours de la quatrième année après la mise en œuvre.
<b>Commercialisation :</b>	Commercialisation de la viande par l'intermédiaire de l'éleveur.
<b>Remarque / particularités :</b>	Une partie de la surface est un pâturage boisé et fait l'objet d'un suivi par l'autorité forestière. En réflexion, une plantation de chênes et une évolution des surfaces ouvertes vers une forêt pâturée.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



# Projet : Laufer Mark (Lauf)



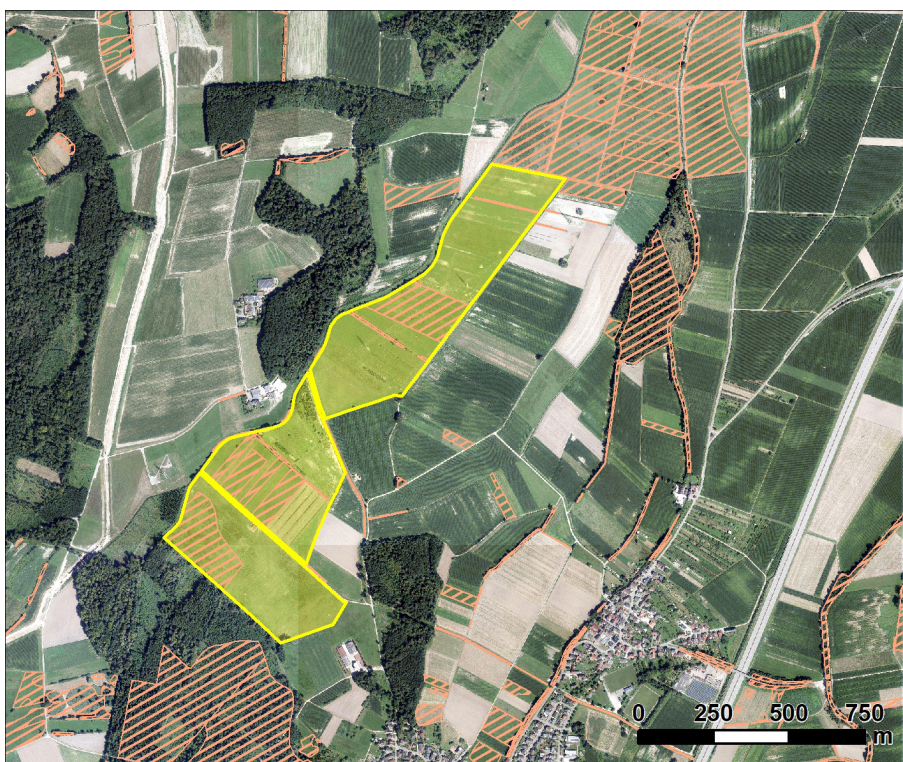
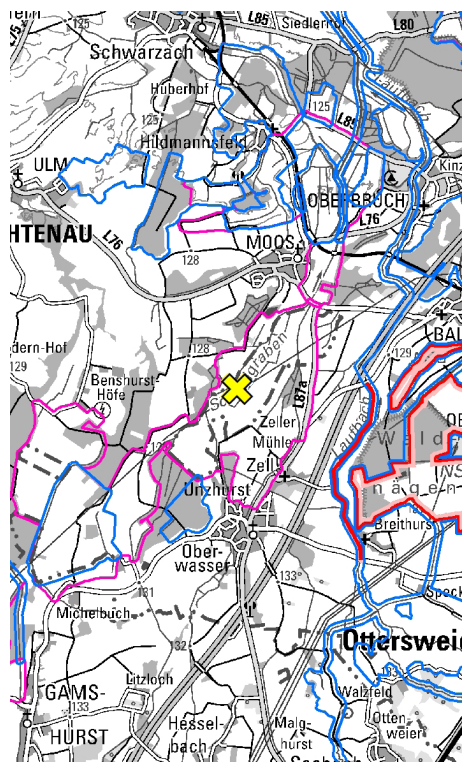
**Abréviation :** [D\_08]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Laufer Mark, Lauf (district d'Ortenau)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Buffles d'eau et bovins et jusqu'en 2024, porcs laineux, puis à partir de 2026, cerfs.	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	25 bovins et 8 buffles d'eau (1,61 UGB/ha)
<b>Superficie :</b>	24 ha de bovins, 14 ha de buffles d'eau ; 14 ha de cochons laineux ou de cerfs.	<b>Habitat :</b>	Milieus ouverts, prairies humides (anciennes terres cultivées).
<b>Début du pâturage :</b>	2017	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année
<b>Entretien mécanique :</b>	Si nécessaire.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois ; parcellisation sur pâturage bovin via des clôtures électriques mobiles.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Lauf	<b>Porteur du projet :</b>	Commune de Lauf

**Financement :** Mesure du compte écologique de la commune de Lauf.

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/GPcLfSuxGt4RjLi56>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

▨ biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Augmenter la biodiversité sur les terres en convertissant les cultures en pâturages. Restauration des surfaces pour un habitat favorable au vanneau huppé.

**Résultats :**

**Suivi réalisé :** Suivi du vanneau huppé dans le cadre d'un travail de master (2023) ;  
Des relevés de cigales ont en outre été effectués sur le pâturage des cochons laineux (non publié).

**Commercialisation :** Commercialisation de la viande par les éleveurs.

**Remarque / particularités :** Un pâturage de porcs laineux a été pratiqué sur une surface de 14 ha entre 2017 et 2024. L'année 2025 a constitué une période de repos pastoral. À partir de 2026, ce secteur sera pâturé par des cerfs. Le pâturage de buffles d'eau sur 14 ha est en place depuis 2019. Sur la partie nord du site (24 ha), un pâturage par des bovins, complété en partie par des chèvres, est mené de 2022 à 2025. Une année de repos pastoral y est prévue en 2026, avant l'introduction de buffles d'eau à partir de 2027.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut

# Projet : NSG Sauersbosch, Pfrimmersbach- et Märzenbachtal (Baden-Baden)

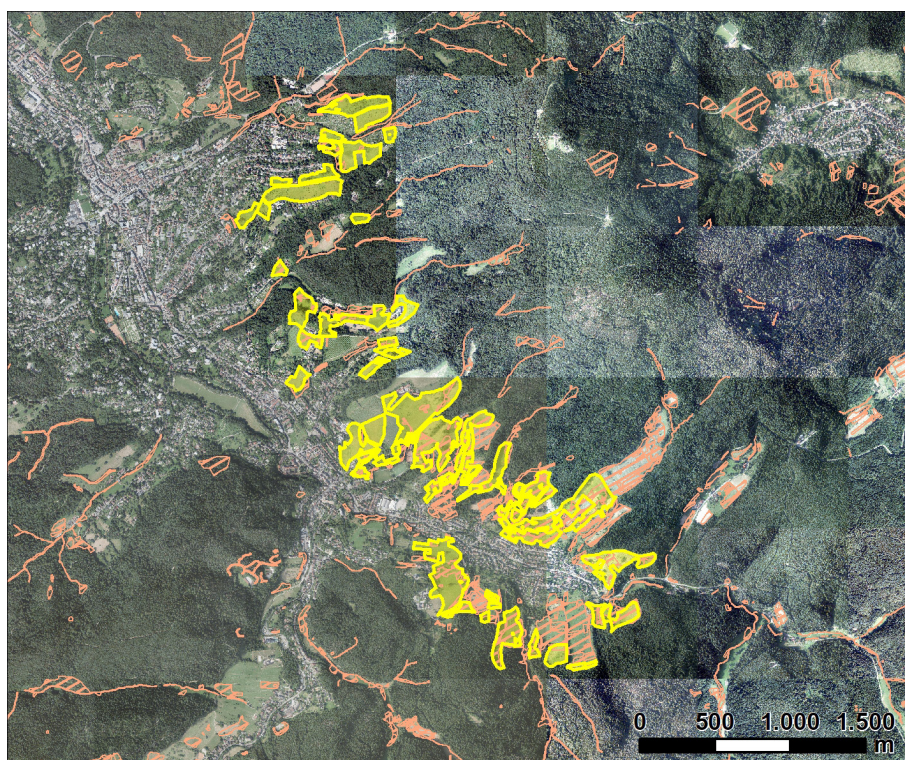
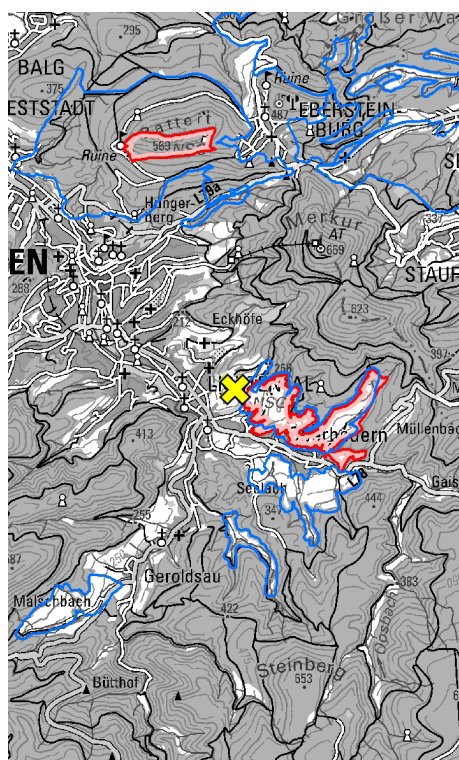


**Abréviation :** [D\_09]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Baden-Baden, NSG Sauerbosch, Pfrimmersbach- und Märzenbachtal (district urbain de Baden-Baden)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Moutons (Coburger Fuchsschaf et Jurabergschaf)	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	400 brebis + progéniture : env. 0,59 UGB/ha
<b>Superficie :</b>	102 ha	<b>Habitat :</b>	Tourbière basse, prairies humides.
<b>Début du pâturage :</b>	1978	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage itinérant, forestier.
<b>Entretien mécanique :</b>	Si nécessaire, les surfaces avec des ronces et de la fougère aigle seront entretenues mécaniquement (concertation avec l'UNB).		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture mobile, anti-loup.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Privé, ville de Baden-Baden, Land de Baden-Württemberg	<b>Porteur du projet :</b>	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages, montant de base.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/agvCQ4ciUB8PMKr76>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

biotopes protégés

**Objectif du pâturage :**

Conserver et revaloriser les habitats, augmenter la diversité des espèces, éliminer les plantes indésirables (fougère aigle, ronces), maintenir la structure des prairies.

<b>Résultats :</b>	Maintien de prairies riches en espèces et des Zones spéciales de conservation (ZSC).
<b>Suivi réalisé :</b>	Cartographie non régulière de certaines espèces végétales ; cartographie des abeilles sauvages dans le cadre du Programme de conservation des espèces.
<b>Commercialisation :</b>	Vente des peaux en petite quantité, vente directe de viande d'agneau par les éleveurs. Il n'y a pas de débouché pour la laine.
<b>Remarque / particularités :</b>	Depuis 1978, pâturage avec bovins, progressivement remplacé par des moutons et des parcelles fauchées.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



# Projet : NSG Bruchgraben (Baden-Baden)

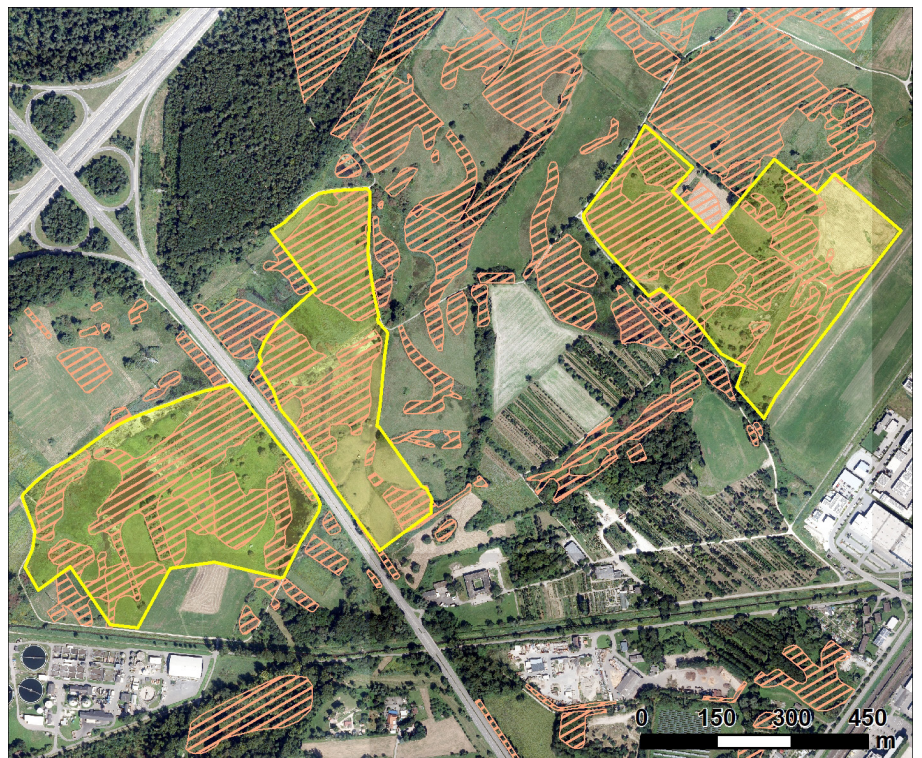
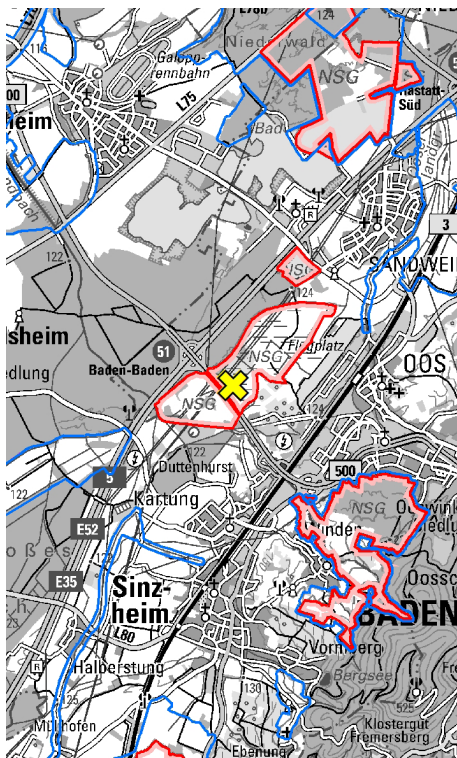


**Abréviation :** [D\_10]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Baden-Baden, Oos ; NSG Bruchgraben (district urbain de Baden-Baden)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Buffle d'eau	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	16 buffles d'eau (10 vaches mères ; 1 taureau de saillie ; 5 veaux)
<b>Superficie :</b>	50 ha	<b>Habitat :</b>	Tourbière basse, prairies humides.
<b>Début du pâturage :</b>	2020	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année (parcellaire).
<b>Entretien mécanique :</b>	En partie, si nécessaire.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Privé, ville de Baden-Baden, Land de Baden-Württemberg	<b>Porteur du projet :</b>	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege, ville de Baden-Baden
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages, une partie de la surface est une mesure de compensatoire de la ville de Baden-Baden.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/rt8ZLWuTVQdKVhPx8>



**Carte générale**

X Emplacement du pâturage
  ZSC
  ZPS
  Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage
  biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Maintien de l'ouverture de la zone humide ainsi qu'amélioration de l'habitat pour les oiseaux nicheurs rares de cette réserve naturelle (vanneau huppé, bécassine des marais, marouette ponctuée).

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Cartographie non régulière des oiseaux nicheurs et de quelques espèces de plantes par des bénévoles ; cartographie des vanneaux huppés dans le cadre du programme de protection des espèces.
<b>Commercialisation :</b>	Commercialisation de la viande par les éleveurs.
<b>Remarque / particularités :</b>	La surface de pâturage sera augmentée en 2025 et le troupeau sera également agrandi. L'objectif est d'avoir un animal adulte sur deux hectares de pâturage.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



# Projet : NSG Sandheiden und Dünen (Sandweier)

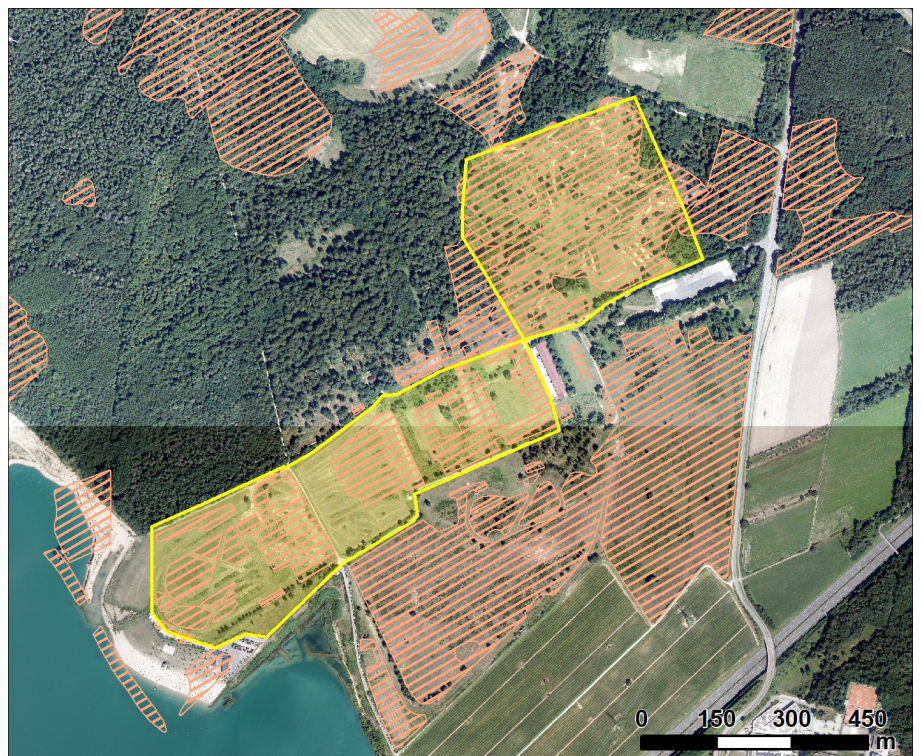
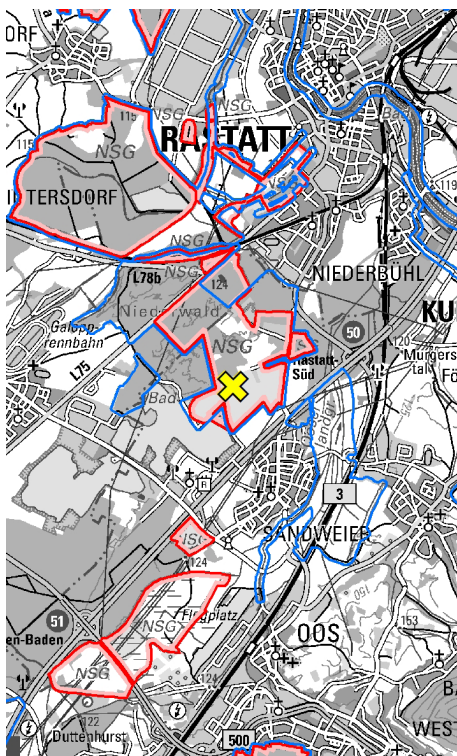


**Abréviation :** [D\_11]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Baden-Baden, Sandweier ; NSG landes sableuses et dunes près de Sandweier et Iffezheim (district urbain de Baden-Baden)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Moutons, chèvres et chevaux	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	50 moutons, 35 chèvres et 2 chevaux (0,25 UGB/ha)
<b>Superficie :</b>	60 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses sablonneuses.
<b>Début du pâturage :</b>	2001	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage d'avril à octobre.
<b>Entretien mécanique :</b>	Entretien des genêts, repousser les cerisiers à grappes et les robiniers.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Ville de Baden-Baden, Land de Baden-Württemberg	<b>Porteur du projet :</b>	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages ; une partie des surfaces est une mesure de écompte de la ville de Baden-Baden.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/Vc4SPG3A8oYyhXte8>



**Carte générale**

✕ Emplacement du pâturage
  ZSC
  ZPS
  Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage
  biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Maintenir le paysage ouvert et préserver les pelouses sablonneuses à corynéphore argenté.

<b>Résultats :</b>	Pâturage depuis plus de 20 ans par le même agriculteur. Maintien des pelouses sablonneuses protégées.
<b>Suivi réalisé :</b>	Cartographie des abeilles sauvages dans le cadre du programme de protection des espèces. Depuis 2022, un suivi de la végétation avec 6 transects et 6 placettes d'observation permanentes. Réunion annuelle entre l'éleveur et le Regierungspräsidium sur l'évolution de la zone et discussion de nouvelles mesures.
<b>Commercialisation :</b>	Vente de la viande par les éleveurs.
<b>Remarque / particularités :</b>	Création d'espaces ouverts au sol avec une course de moto-cross une fois par an.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



# Projet : NSG Allmendäcker (Rheinstetten)

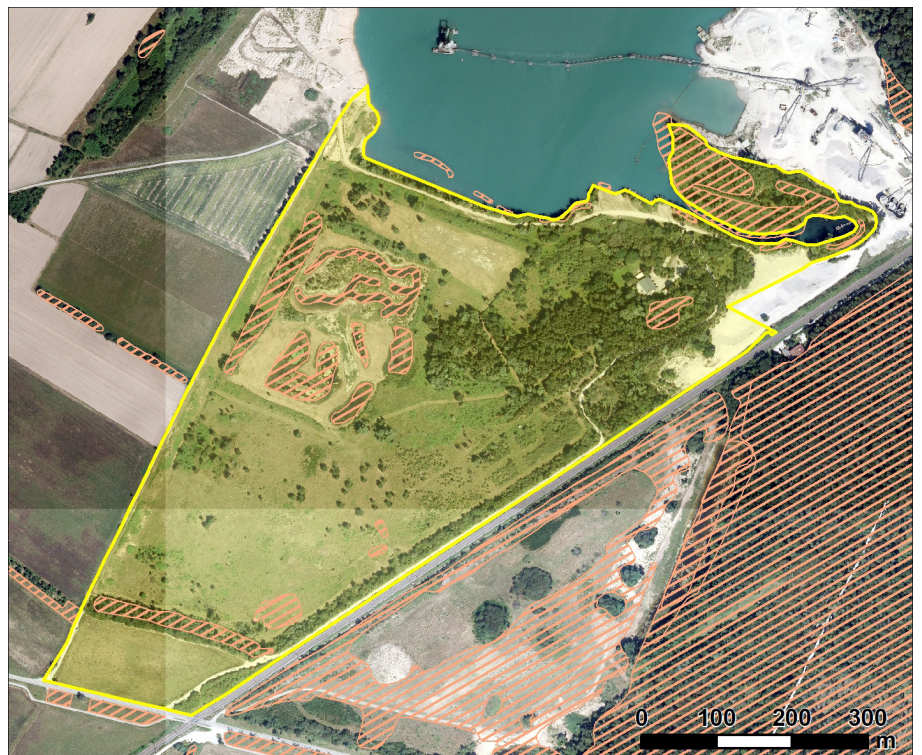
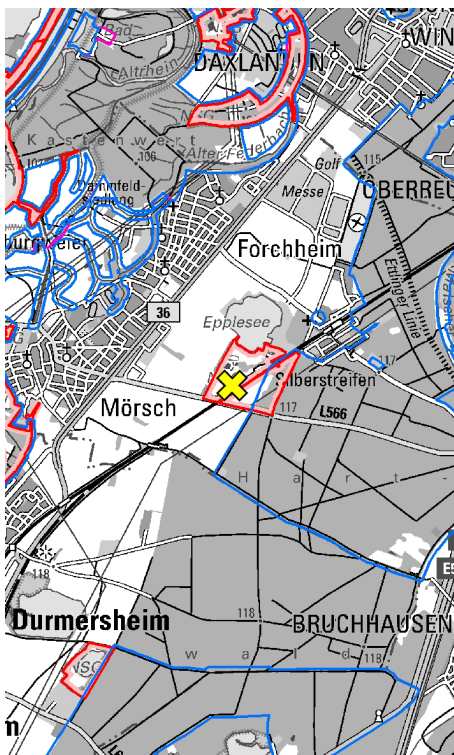


**Abréviation :** [D\_12]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	NSG Allmendäcker Rheinstetten (district de Karlsruhe)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins Highland	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	7 taureaux (0,32 UGB/ha)
<b>Superficie :</b>	22 ha	<b>Habitat :</b>	Pelouses maigres et sablonneuses avec bosquets et petits cours d'eau.
<b>Début du pâturage :</b>	2005	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage entre avril et octobre.
<b>Entretien mécanique :</b>	Arrachage de ligneux, gestion d'espèces invasives comme le cerisier à grappes et la verge d'or.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Land de Baden-Wurtemberg	<b>Porteur du projet :</b>	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/TbGqS4zAY6XvaLzZ7>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage
 ZSC
 ZPS
 Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage
 biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Développement de pelouses et de prairies maigres.

**Résultats :**

**Suivi réalisé :** Pour le compte de la réf. 56 du Regierungspräsidium Karlsruhe : Suivi des orchidées, des oiseaux, des libellules et des amphibiens certaines années (2020, 2022, 2023, 2025, 2029, 2033 et 2037). L'embroussaillage et les espèces envahissantes sont contrôlés chaque année.

**Commercialisation :** Commercialisation de la viande via le site internet et la boucherie.

**Remarque / particularités :** Présence du vanneau huppé et de différentes espèces d'orchidées.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut

# Projet : NSG Alter Flugplatz (Karlsruhe)

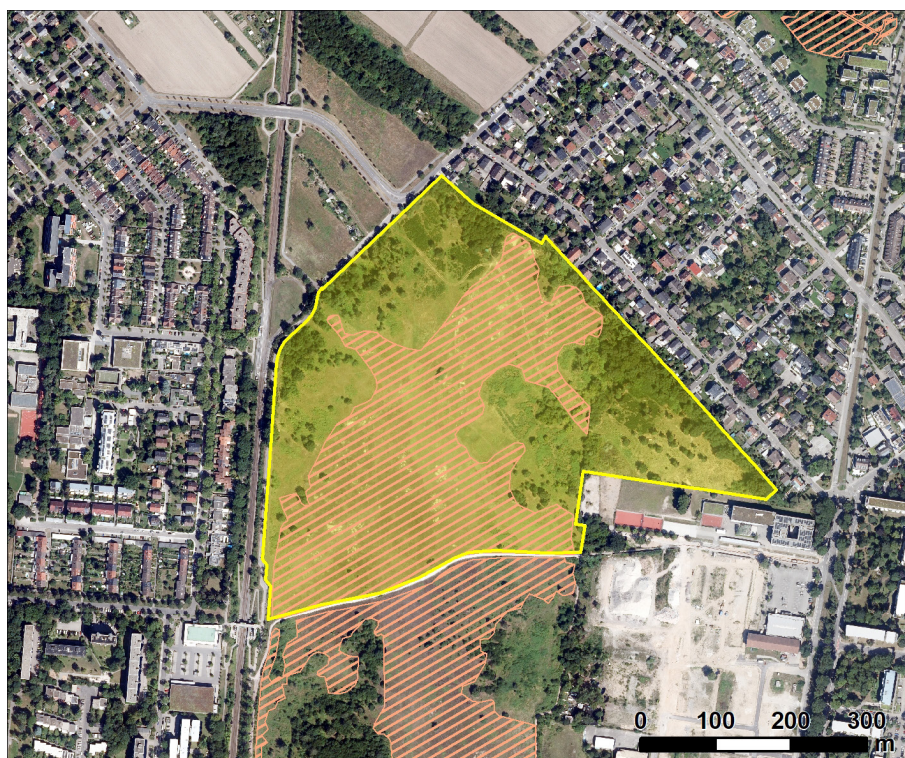
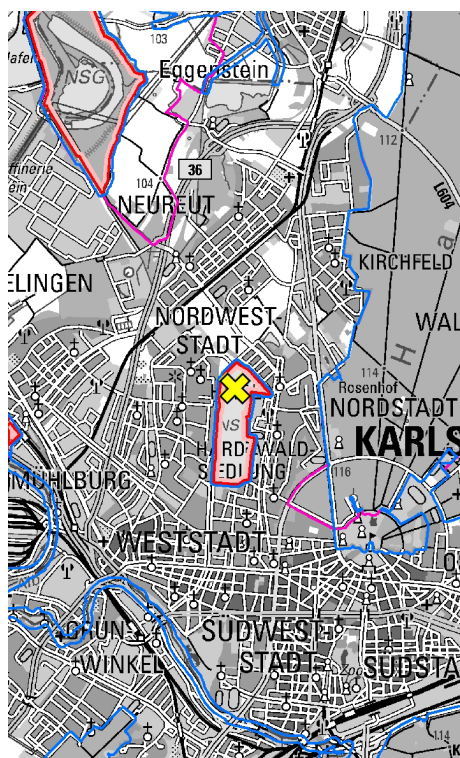


**Abréviation :** [D\_13]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Karlsruhe ; NSG Alter Flugplatz (arrondissement de Karlsruhe)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Ânes, quelques moutons	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	8 ânes (0,33 UGB/ha)
<b>Superficie :</b>	17 ha	<b>Habitat :</b>	Dunes intérieures recouvertes de pelouses sablonneuses et de pelouses maigres.
<b>Début du pâturage :</b>	2004	<b>Type de pâturage :</b>	Toute l'année.
<b>Entretien mécanique :</b>	Éliminer le cerisier à grappes, le robinier et les ronces.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Privé, ville de Karlsruhe, Land de Baden-Württemberg	<b>Porteur du projet :</b>	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/oL19LTK2cWjMxZiF7>



**Carte générale**

✕ Emplacement du pâturage
  ZSC
  ZPS
  Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage
  biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Directive sur l'entretien des paysages.

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Des données faunistiques et floristiques sont disponibles via le plan de gestion de zone Natura 2000 dans laquelle se trouve la parcelle. Il n'existe cependant pas de suivi systématique.
<b>Commercialisation :</b>	Non
<b>Remarque / particularités :</b>	Il s'agit d'un ancien terrain militaire.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



# Projet : Wingertsberg (Annweiler-Gräfenhausen)



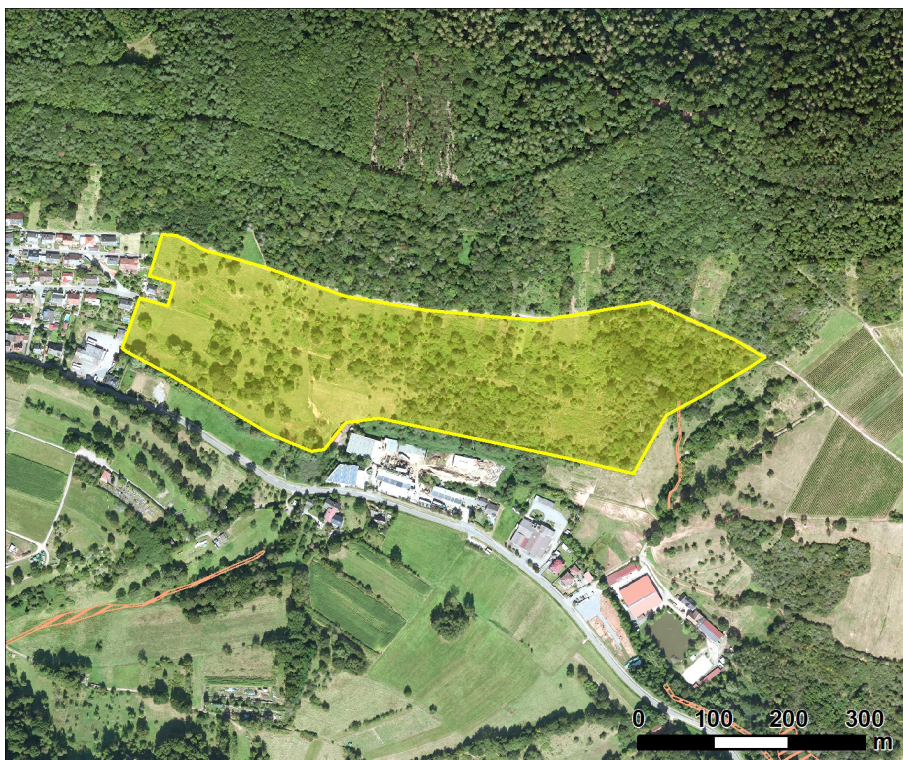
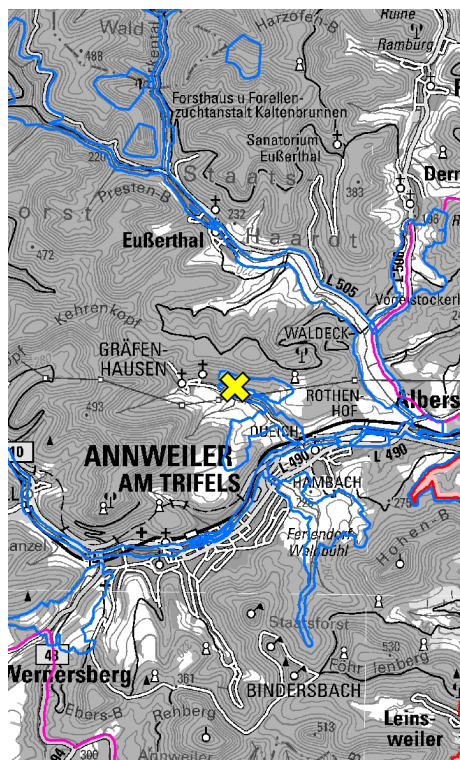
**Abréviation :** [D\_14]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Annweiler-Gräfenhausen, Rhénanie-Palatinat (district de la Südliche Weinstraße)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins de race Heck, ânes, chèvres	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	1 UGB par ha et par an
<b>Superficie :</b>	13 ha	<b>Habitat :</b>	Vignobles en terrasses embroussaillés, vergers et espace boisé en forte pente.
<b>Début du pâturage :</b>	2015	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage toute l'année.
<b>Entretien mécanique :</b>	Entretien mécanique supplémentaire.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Bezirksverband Pfalz ; ville d'Annweiler ; Pollichia ; propriétaires privés	<b>Porteur du projet :</b>	Administration du district de la Südliche Weinstraße

**Financement :** Fonds du Land.

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/X1k27UuR6nmYrKza8>



**Carte générale**

✘ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

▨ biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Entretien du paysage, maintien de l'ouverture de la pente raide.

<b>Résultats :</b>	Maintien de l'ouverture des surfaces, paysage en mosaïque.
<b>Suivi réalisé :</b>	Pas de suivi.
<b>Commercialisation :</b>	Vente de la viande par l'éleveur.
<b>Remarque / particularités :</b>	Un chemin désigné permet aux randonneurs d'observer les animaux de pâturage de l'extérieur, de la faune et de la flore. Dépliant sur la région : <a href="https://www.pfaelzerwald.de/wp-content/uploads/2023/12/21709-Flyer-Gra%CC%88fenhausen-WEB-.pdf">https://www.pfaelzerwald.de/wp-content/uploads/2023/12/21709-Flyer-Gra%CC%88fenhausen-WEB-.pdf</a>

**Photos :** © Eric Brunissen



# Projet : Pâturage des aurochs (Sankt-Martin)

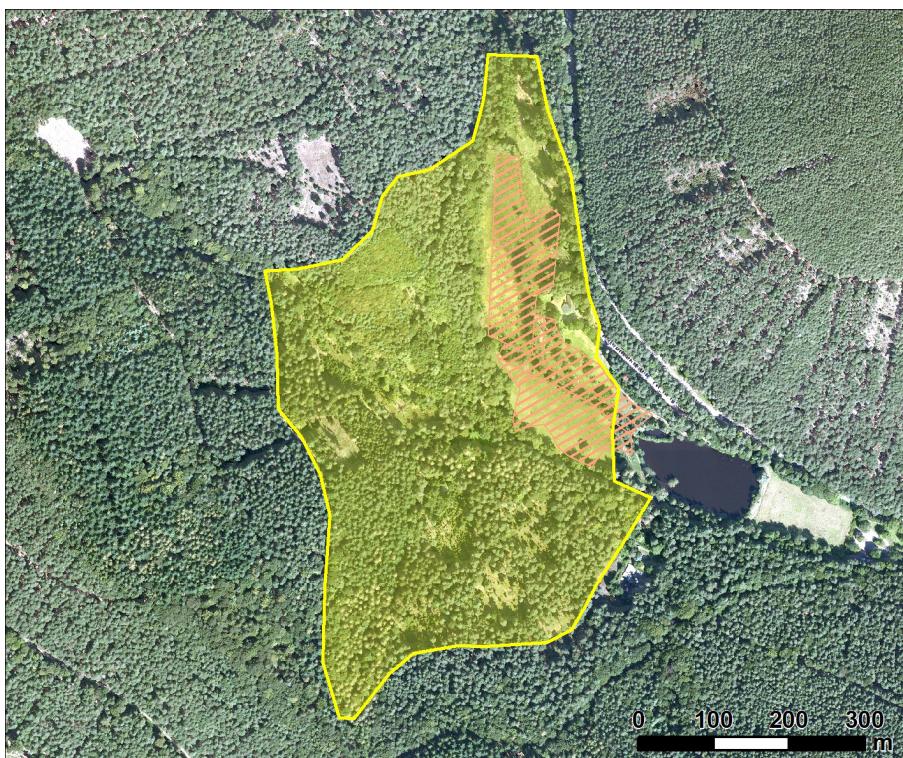
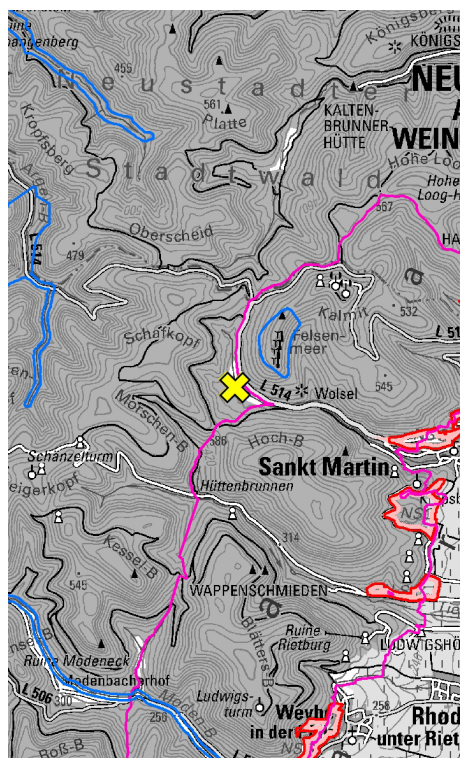


**Abréviation :** [D\_15]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Sankt-Martin, Rhénanie-Palatinat (district de la Südliche Weinstraße)		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Bovins de race Heck	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	0,3-1,0 UGB/ha
<b>Superficie :</b>	44 ha	<b>Habitat :</b>	Pinède clairsemée, zone semi-ouverte, zone ouverte.
<b>Début du pâturage :</b>	2011	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage toute l'année, principalement sur les sites forestiers.
<b>Entretien mécanique :</b>	Pas d'entretien mécanique ; éclaircissement du peuplement de pins avant le pâturage.		
<b>Type de clôture :</b>	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Sankt-Martin	<b>Porteur du projet :</b>	Kreisverwaltung südl. Weinstraße
<b>Financement :</b>	Fonds du Land.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/fXS5YMy9hVvkqepxF8>



**Carte générale**

Emplacement du pâturage

ZSC

ZPS

Réserves naturelles

**Carte détaillée**

surface de pâturage

biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Création d'une forêt claire avec des espaces ouverts et semi-ouverts et une biodiversité importante.

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Prises de vue panoramiques annuelles sur différents sites.
<b>Commercialisation :</b>	Vente de la viande par l'éleveur.
<b>Remarque / particularités :</b>	Il existe un sentier de randonnée balisé qui traverse en partie le terrain pâturé par les aurochs. Dépliant d'information : <a href="https://www.pfaelzerwald.de/wp-content/uploads/2023/12/21709-Flyer-Ochsentour-St-Martin-WEB.pdf">https://www.pfaelzerwald.de/wp-content/uploads/2023/12/21709-Flyer-Ochsentour-St-Martin-WEB.pdf</a>

**Photos :** © Eric Brunissen



# Projet : NSG Wilhelmsäcker (Stutensee, Spöck)

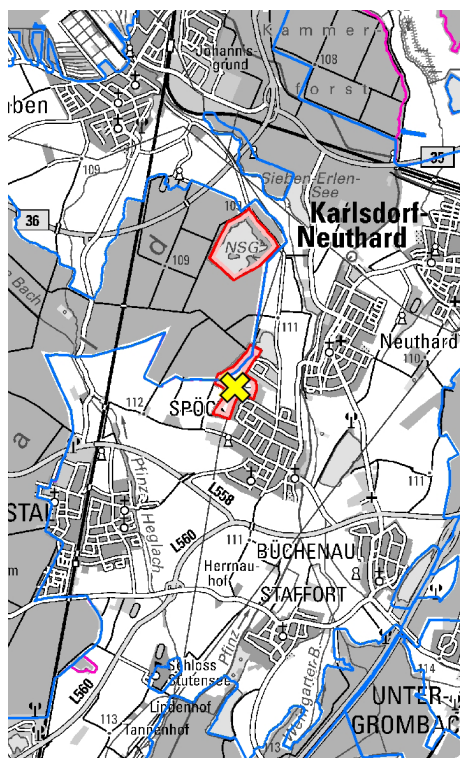


**Abréviation :** [D\_16]

**Situation :** juin 2026

<b>Lieu :</b>	Stutensee, Spöck		
<b>Espèces d'herbivores / races :</b>	Moutons, chèvres et ânes	<b>Densité moyenne / chargement :</b>	L'étendue du pâturage est adaptée de manière variable en fonction de la croissance de la végétation.
<b>Superficie :</b>	6,5 ha	<b>Habitat :</b>	Dunes intérieures avec pelouses maigres.
<b>Début du pâturage :</b>	2018	<b>Type de pâturage :</b>	Pâturage tournant pendant l'été.
<b>Entretien mécanique :</b>			
<b>Type de clôture :</b>	Clôture mobile, plastique et une partie fixe en bois.		
<b>Propriétaire des terrains :</b>	Commune de Stutensee	<b>Porteur du projet :</b>	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
<b>Financement :</b>	Directive sur l'entretien des paysages.		

**Emplacement :** <https://maps.app.goo.gl/vqWPrm4Uc5MH4hR97>



**Carte générale**

✕ Emplacement du pâturage

□ ZSC

□ ZPS

□ Réserves naturelles

**Carte détaillée**

■ surface de pâturage

▨ biotopes protégés

**Objectif du pâturage :** Maintien de l'ouverture et entretien des pelouses sableuses.

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Cartographie des abeilles sauvages dans le cadre du programme de protection des espèces et suivi floristique permanent.
<b>Commercialisation :</b>	Chèvres et viande d'agneau via l'éleveur.
<b>Remarque / particularités :</b>	Quelques parcelles sont labourées avec des chevaux et des charrues afin de maintenir le sol ouvert.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



# Projet : NSG Hirschacker et Dossenwald (Schwetzingen)

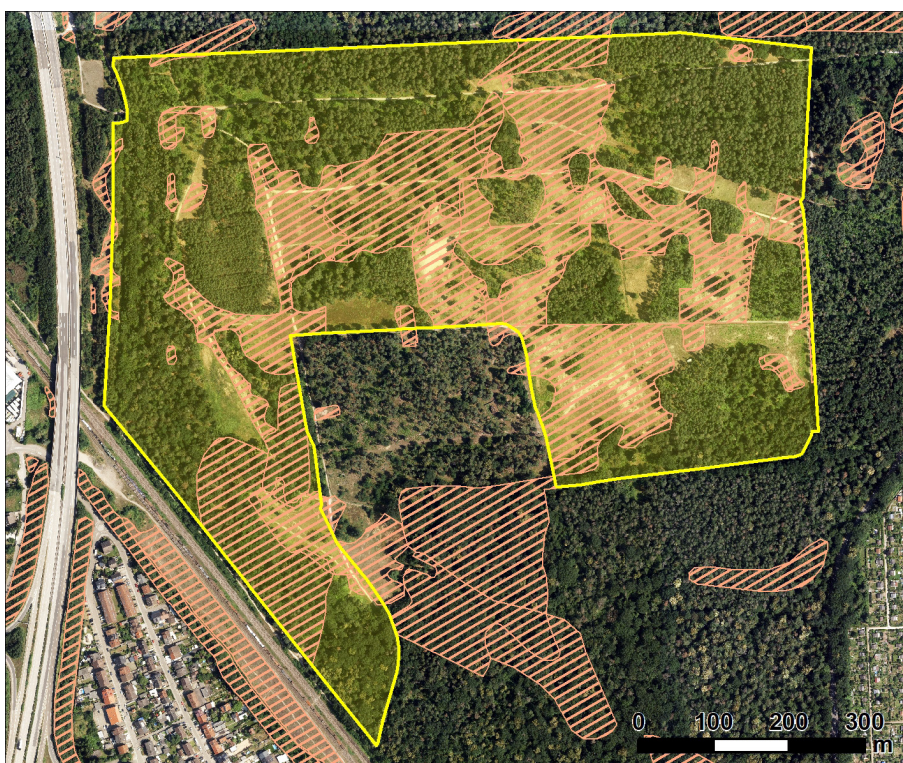
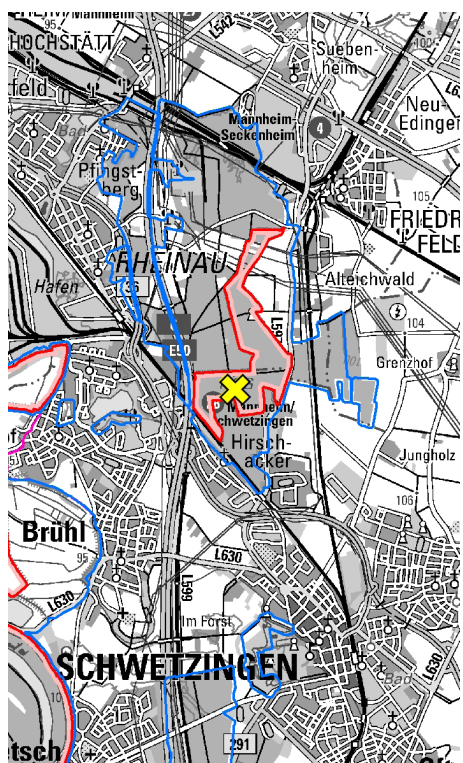


Abréviation : [D\_17]

Situation : juin 2026

Lieu :	Bruchgraben Schwetzingen, NSG Hirschacker et Dossenwald (Rhein-Neckar-Kreis)		
Espèces d'herbivores / races :	Moutons, chèvres et ânes	Densité moyenne / chargement :	330 moutons, 30 chèvres et 3 ânes (0,86 UGB/ha)
Superficie :	13 ha	Habitat :	Dunes intérieures, pelouses sableuses et pinèdes claires.
Début du pâturage :	2017	Type de pâturage :	Pâturage de mai à octobre, deux fois par an.
Entretien mécanique :	Entretien ultérieur pour lutter contre le roseau des bois et le cerisier tardif.		
Type de clôture :	Clôture fixe : clôture électrique, piquets en bois ; Clôture mobile partielle.		
Propriétaire des terrains :	NABU-Stiftung Nationale Naturerbe	Porteur du projet :	RP Karlsruhe, Ref. 56 Naturschutz und Landschaftspflege
Financement :	Directive sur l'entretien des paysages.		

Emplacement : <https://maps.app.goo.gl/U5rrXogGEPLuyjrW9>



### Carte générale

Emplacement du pâturage 
 ZSC 
 ZPS 
 Réserves naturelles

### Carte détaillée

surface de pâturage 
 biotopes protégés

Objectif du pâturage : Maintenir l'ouverture des pelouses sableuses et favoriser les pinèdes claires. Limiter les espèces invasives comme le Cerisier Tardif (*Prunus serotina*).

<b>Résultats :</b>	
<b>Suivi réalisé :</b>	Depuis 2022, suivi de la végétation avec 4 transects et 4 placettes d'observation permanentes. Suivi des effets du pâturage et adaptation si nécessaire.
<b>Commercialisation :</b>	Non connu
<b>Remarque / particularités :</b>	En amont du pâturage, dans le cadre du projet « Lebensader-Oberrhein, Naturvielfalt de humide à sec », de grandes surfaces ont été éclaircies pour restaurer des pelouses sableuses.

**Photos :** © NABU-Waldinstitut



Porteur du projet

Projektträger



Agir pour la biodiversité

Partenaires techniques

Technische Partner



Strasbourg.eu  
eurométropole



Partenaires financiers

Finanzierende Partner

Interreg



Kofinanziert von der Europäischen Union  
Cofinancé par l'Union Européenne

Oberrhein | Rhin Supérieur



Baden-Württemberg  
REGIERUNGSPRÄSIDIUM FREIBURG



Baden-Württemberg  
REGIERUNGSPRÄSIDIUM KARLSRUHE



Kappel-Grafenhausen

Leben in Rheinkultur

